Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro EDUQ : 8870911
Centre d'intérêt: 230

Du collège à l'université : édition 1988-1989. -- 3e éd. rev. et corr. -- Montréal : Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec ; Québec : Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires, [1988?].
62 p. ; 15 x 21 cm.

Version anglaise publ. ss le titre: Guide to Quebec universities : 1988-1989 edition. Code: 88-0366 ; 1613-0020A. Code: 88-0365 ; 1613-0020.

Vedette(s)-secondaire(s): Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec * Québec (Province) Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires

---

Descripteur(s): Information scolaire * Admission à l'université * Guide * Répertoire * Universitaire (Ordre d'enseignement)

La brochure est un document général d'information et un guide à l'intention des personnes, et plus particulièrement des étudiants du collégial québécois, qui désirent entreprendre des études universitaires de premier cycle. Le document ne vise pas à remplacer les publications des universités ou celles du Comité de liaison de l'enseignement supérieur et collégial. Il donne d'abord la définition de certains termes propres au monde universitaire, puis, sous forme de tableaux, fournit des renseignements généraux sur l'admission, indique les principaux services offerts aux étudiants dans chaque université, ainsi que les programmes de premier cycle de chaque université. Il précise ensuite le service d'aide financière offert par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science et donne des renseignements plus particuliers pour chaque établissement universitaire.

Type de document: d

EDUQ
8870911

DU COLLÈGE À L'UNIVERSITÉ

Édition 1988-1989

CONFÉRENCE DES RECTEURS
ET DES PRINCIPAUX
DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC

Québec

Du collège à l'université

Édition **1988-1989**

EDUQ
8870911

Dépôt légal – Quatrième trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0226-8523 (3e édition revue et corrigée)

Présentation

Cette brochure est un document général d'information et un guide à l'intention des personnes (et plus particulièrement des étudiants du niveau collégial québécois) qui désirent entreprendre des études universitaires de 1er cycle.

Les universités québécoises offrent également des programmes de 2e et 3e cycles. Pour obtenir des renseignements au sujet de ces programmes, on peut s'adresser directement aux universités.

Ce document ne vise pas à remplacer les publications des universités ou celles du Comité de liaison de l'enseignement supérieur et collégial (CLESEC).

Les universités se réservent le droit d'apporter, sans préavis, des modifications au contenu de ce document.

Les informations contenues dans ce document étaient à jour le 1er juin 1988.

L'édition 1988-1989 de la brochure « Du collège à l'université » est une réalisation conjointe de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
C.P. 852, Succursale Place du Parc
Montréal, Québec, Canada,
H2W 2N1
Tél. 514/288-8524,
Telex 055-60944

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
1033, rue de la Chevrotière
19e étage
Québec, Québec, Canada,
G1R 5K9
Tél. (418) 643-6788

454, place Jacques-Cartier
4e étage
Montréal, Québec, Canada
H2Y 3W3
Tél. (514) 873-3066

Table des matières

1 Définitions 4

2 Renseignements généraux 5

3 Principaux services offerts aux étudiants 7

4 Programmes de 1er cycle 9

5 Aide financière du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science 26

6 Établissements universitaires 28
Université Bishop's 28
Université Concordia 29
Université Laval 32
Université McGill 36
Université de Montréal 39
École des Hautes Études Commerciales 42
École Polytechnique 44
Université du Québec 45
Université du Québec à Chicoutimi 46
Université du Québec à Montréal 47
Université du Québec à Trois-Rivières 50
Université du Québec à Rimouski 52
Université du Québec à Hull 54
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue 56
École de technologie supérieure 57
Télé-université 59
Université de Sherbrooke 59

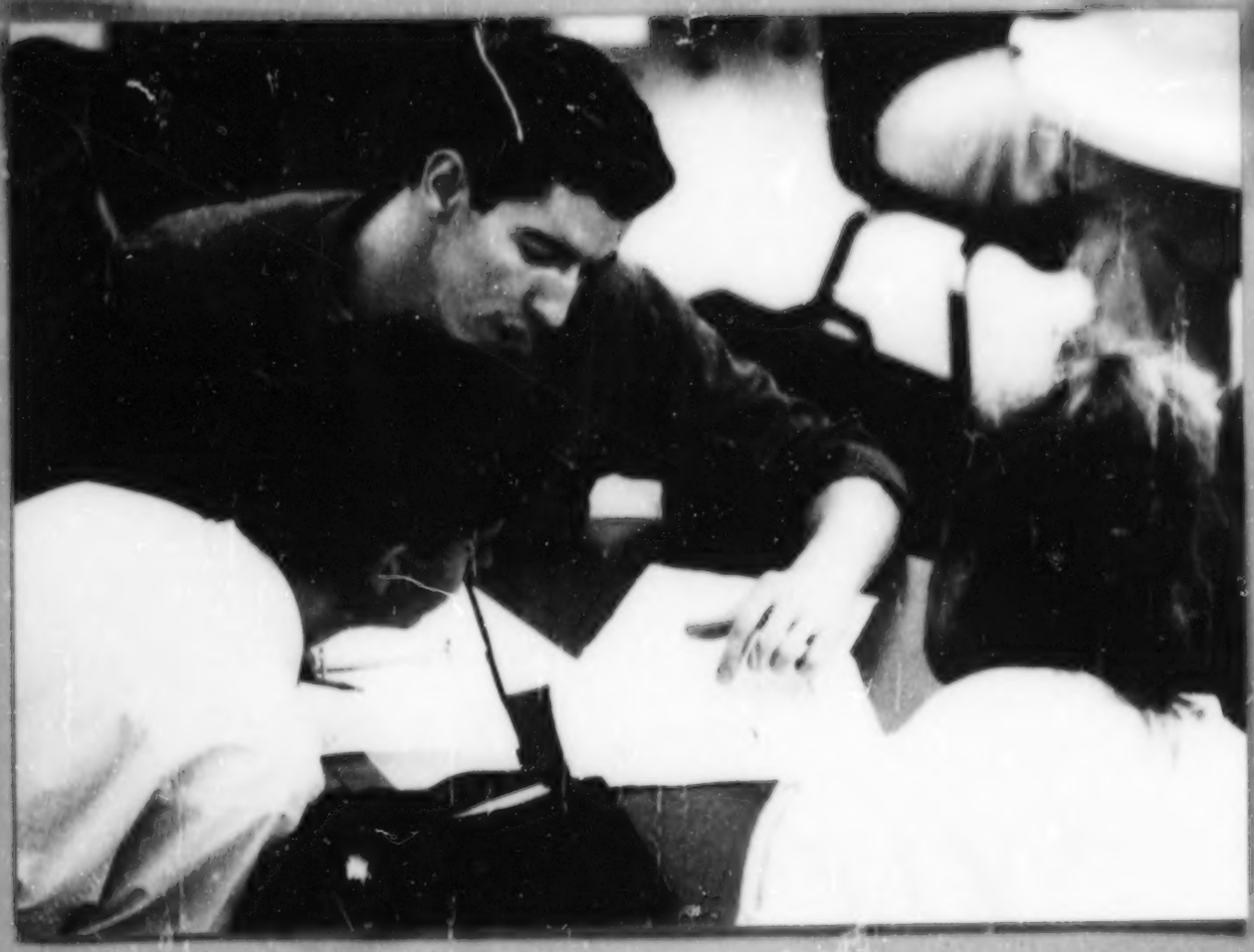

1. Définitions

Enseignement universitaire
Ce vocable désigne généralement les études universitaires des 1er, 2e et 3e cycles.

Cycle
On utilise ce terme pour désigner les différents niveaux d'études universitaires.

Le 1er cycle est la première étape de l'enseignement universitaire. Il fait habituellement suite aux études collégiales et comprend des programmes conduisant généralement à l'obtention du grade de bachelier.

Le 2e cycle est la deuxième étape de l'enseignement universitaire. On y trouve principalement les programmes de maîtrise.

Le 3e cycle est la troisième étape de l'enseignement universitaire. Il comprend les programmes de doctorat.

Programme
Ensemble cohérent de cours ou d'activités portant sur une ou plusieurs disciplines (ou champs d'études).

Baccalauréat
Programme cadre de 1er cycle conduisant à l'obtention du grade de bachelier. Il existe divers types de baccalauréats. Leur contenu peut porter soit sur une même discipline ou un même champ d'études (baccalauréat spécialisé, « Honours » par exemple), soit sur plusieurs disciplines ou champs d'études résultant généralement du cumul de majeures, de mineures ou de certificats.

Spécialisé
Baccalauréat dont la majorité des cours portent sur une même discipline ou un même champ d'études ou dont la plupart des cours portent sur des disciplines ou des champs d'études jugés connexes.

« Honours »
Baccalauréat spécialisé offert dans les établissements anglophones: normalement on ne peut demander d'accéder et demeurer à un tel programme qu'après une première année d'études réussie avec des résultats supérieurs.

Majeure
Programme cadre dont la plupart des cours portent sur une même discipline ou un même champ d'études. Il est généralement la composante principale d'un baccalauréat avec majeure.

Mineure
Programme cadre dont la plupart des cours portent sur une même discipline ou un même champ d'études. Il est généralement la composante complémentaire d'un baccalauréat.

Diplôme
Dans le tableau des programmes, ce terme désigne un acte attestant la réussite à un programme comportant généralement 60 crédits.

Certificat
Acte attestant la réussite à un programme cohérent d'études universitaires comportant généralement 30 crédits.

Admission et inscription
L'admission constitue la première des deux étapes administratives préalables à la poursuite des études universitaires. La deuxième étape est l'inscription.

Pour pouvoir s'inscrire, l'étudiant doit d'abord avoir été admis officiellement.

Il est inscrit officiellement lorsqu'il a satisfait à toutes les exigences imposées à cette fin par son université.

2. Renseignements généraux (1er cycle)

	DU QUÉBEC															
	BISHOP'S	CONCORDIA	LAVAL	McGILL	DE MONTRÉAL	RMC	POLYTECHNIQUE	TROIS-RIVIÈRES	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	ETS	DE SHERBROOKE
1. Admission																
a) pièces requises																
• certificat de naissance	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•
• bulletin de fin d'études secondaires				•	•[1]											
• relevé de notes du collégial	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
• frais d'admission (chèque visé, mandat, etc.)	25 $	15 $	10 $	10 $	15 $	15 $	15 $	15 $	15 $	10 $	10 $	10 $	15 $	10 $	10 $	15 $
b) nombre de choix possibles sur le formulaire de demande d'admission	2	3	2[2]	2	2	1	1	1[3]	1[3]	1[3]	1[3]	1[3]	1[3]	1[3]	1[3]	2
c) date limite pour déposer une demande d'admission (plein temps)																
• trimestre d'automne	PREMIER MARS[4]															
• trimestre d'hiver	PREMIER NOVEMBRE															
2. Date limite d'acceptation par l'étudiant de l'offre d'admission reçue avant le 15 mai pour le trimestre d'automne	PREMIER JUIN															

1. Pour le programme spécialisé en médecine.
2. Trimestre d'hiver: un seul choix sauf si le programme est contingenté.
   Trimestre d'été: un seul choix.
3. Deux choix seulement dans le cas des programmes contingentés.
4. Pour l'Université McGill, voir aussi la section sur les établissements (Section 3, page 54

2. Renseignements généraux (suite)

	BISHOP'S	CONCORDIA	LAVAL	McGILL	DE MONTRÉAL	HEC	POLYTECHNIQUE	SCAIB	DU QUÉBEC UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	ETS	TELUQ	DE SHERBROOKE
3. Étudiants inscrits aux 1er, 2e et 3e cycles*																
• plein temps	1 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	2 207	3 764	15 [illegible]	4 [illegible]	2 [illegible]	1 [illegible]	1 [illegible]	62	58	0	6 [illegible]
• temps partiel	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1 [illegible]	1 [illegible]	[illegible]	5 727	4 167	4 [illegible]	3 [illegible]	1 [illegible]	68	7 438	7 [illegible]
4. Logement[2]																
• logements (capacité d'accueil sur le campus)	3 [illegible]	[illegible]	2 [illegible]	1 [illegible]	1 [illegible]				49		20 [illegible]					1 [illegible]
• coût moyen du logement sur le campus (hiver 88)		1 [illegible] $ [illegible]	[illegible]		[illegible]		[illegible]		[illegible]		[illegible]					[illegible]
• coût moyen chambre et pension	[illegible] $	[illegible] $		[illegible] $												
• coût moyen du logement hors campus (sans repas) hiver 88	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]
Langue d'enseignement (3)	A	A	F	A	Français											

* Au 1er décembre 1987

1. Campus Loyola seulement
2. Pour plus de renseignements, voir également la section 5.
3. A = Anglais
   F = Français

3. Principaux services offerts aux étudiants (hors du cadre de l'enseignement et de la recherche)

	BISHOP'S	CONCORDIA	LAVAL	McGILL	DE MONTRÉAL	MT	POLYTECHNIQUE	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	ETS	TELUQ	DE SHERBROOKE
								DU QUÉBEC								
Accueil aux étudiants étrangers	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•			•
Aide financière et bourses*	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Alimentation (cafétéria)	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•
Associations d'étudiants	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•
Audio-visuel	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•
Bibliothèque	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Bureau de poste			•		•		•	•	•	•	•					•
Centre sportif	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•			•		•
Coopérative étudiante		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•		•
Counselling d'orientation et psychologie	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•			•
Garderies		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•					•
Informatique	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•
Information juridique		•	•	•	•	•	•	•			•					•
Information sur les voyages		•	•	•	•		•	•	•	•	•					
Journal, radio, télévision (étudiants)	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•

* Ce service établit aussi la liaison avec la Direction générale de l'aide financière aux étudiants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (voir section 5).

3. Principaux services offerts aux étudiants (hors du cadre de l'enseignement et de la recherche) (suite)

	Bishop's	Concordia	Laval	McGill	de Montréal	HEC	Polytechnique	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	ETS	TELUQ	de Sherbrooke
									du Québec							
Journal de l'université		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Librairie	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•			•
Logements (Service de)																
— sur campus	•	•	•	•	•	•	•		•		•					•
— hors campus	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•
Loisirs socio-culturels	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•
Marché du livre usagé	•		•	•				•[1]	•	•						•
Pastorale	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•					•
Placement	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•
Protecteur du milieu universitaire	•	•	•	•	•			•								
Santé	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•			•
Service aux handicapés	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•			•
Service bancaire																
— Service complet			•			•			•							
— Guichets automatiques		•	•	•	•	•		•	•	•	•					•
Sports	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•
Stationnement	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•

1. Sciences de la gestion.

4. Programmes de 1er cycle 1988-1989

	BISHOP'S	CONCORDIA	LAVAL	McGILL	DE MONTRÉAL	HEC	POLYTECHNIQUE	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	ETS	TÉLUQ	DE SHERBROOKE
I Sciences de la santé/*Health Sciences*																
Biologie médicale									1,4							
Ergonomie					3*,4*											
Ergothérapie/*Occupational Therapy*			1	1	1											
Hygiène dentaire					3,4											
Médecine/*Medicine*			1	1	1											
Médecine dentaire/*Dentistry*			1	1	1											1
Médecine vétérinaire					1											
Nursing communautaire									4*	4*	4		4			
Optométrie					1											
Orthophonie et audiologie					1											
Pharmacie			1		1											
Physiothérapie/*Physiotherapy*			1	1	1											
Santé communautaire			4*		3*,4*						4*					
Santé et sécurité au travail					3*,4*											
Santé mentale								4	4	4*	4	4	4			4
Sciences infirmières/*Nursing*			1	1	1								4*			
Sciences infirmières: milieu clinique					3*,4*				1	1	1	1*	1			1
Soins infirmiers												3	4			4
II Sciences pures et appliquées/*Pure and Applied Sciences*																
Actuariat/*Actuarial Mathematics*		1	1		3											
Agriculture			0	2,5												
Agro-économie/*Agricultural Economics*			1	2												
Aliments, sciences et technologies des/*Food Administration, Food Science*			1	2												

NOTE: Ce tableau comprend les programmes de premier cycle offerts par les universités québécoises. Cette liste n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux établissements concernés, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent à la section 6 de cette brochure.

4. Programmes de 1er cycle 1988-1989 (suite)

	BISHOP'S	CONCORDIA	LAVAL	McGILL	DE MONTRÉAL	HEC	POLYTECHNIQUE	DU QUÉBEC: UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	ETS	FSLSO	DE SHERBROOKE
Aménagement des ressources forestières			1													
Analyse chimique								4	4							
Anatomical Science				1,2												
Application de l'informatique										4						
Architecture			1	1	1											
Architecture du paysage					1											
Assurance de la qualité/Quality Control		4												4		
Astronomie					3,4											
Bio-agronomie/General Agriculture			1	2												
Biochimie/Biochemistry	1	1,3	1	1,2	1			1	1							1
Biologie/Biology	1,2,3	1,2,3,4	1	1,2	1,2,3,4			1	1	1	6					1,3
Biologie, Ens. sec. de la/Biology High School Teaching of			1	2,5*	1				1	1	1					1
Biophysique									1							
Bois, science et technologie du			1													
Botanique/Botanical Sciences		6	6	2	6											
Chimie/Chemistry	1,2,3	1,2,3,4	1,2,5	1,2	1,2,3,4			1	1	1	1					1,3
Chimie, Ens. sec. de la/Chemistry, High School Teaching of			1	2,5*	1				1	1	1					1
Consommation/Food and Consumer Services			1,3,4	2												
Construction, méthodes et pratiques de la														4		
Construction, science de la							4*									
Design de l'environnement								1								
Design d'intérieur					3,4											
Design industriel					1											
Diététique/Dietetics			1	2	6											

NOTE: Ce tableau comprend les programmes de premier cycle offerts par les universités québécoises. Cette liste n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux établissements concernés, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent à la section 6 de cette brochure.

4. Programmes de 1er cycle 1988-1989 (suite)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	ETS	TELUQ	DE SHERBROOKE
Eau, sciences et techniques de l'	4								6
Écologie/Ecology	4								
Économie rurale									
Électricité du bâtiment	1								
Enseignement en sciences									
Environnement (science de) Environmental Studies	4	4	4						
Génie/Engineering Building		1							1
Chimique/Chemical		1							1
Civil									
Des matériaux		1							1
Électrique/Electrical									
Forestier									
Génétique			1						
Géologique		1							
Industriel/Industrial			1						6
Informatique/Computer									1
Mécanique/Mechanical		1							
Mécanique manufacturier									
Métallurgique/Metallurgical									
Minier/Mining and Applied Geophysics									
Physique									
Rural/Agricultural			1			1			
Urville									
Géographie physique/Geography, physical	1,4			6					1
Géologie/Geological Sciences	1		1						

NOTE : Ce tableau comprend les programmes de premier cycle offerts par les universités québécoises. Cette liste n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux établissements concernés, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent à la section 6 de cette brochure.

(1) Programme coopérant bilingue et conjoint avec l'Université McGill.
(2) La première année, pour le moment.

4. Programmes de 1er cycle 1988-1989 (suite)

	BISHOP'S	CONCORDIA	LAVAL	McGILL	DE MONTRÉAL	HEC	POLYTECHNIQUE	DU QUÉBEC: UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	ETS	TÉLUQ	DE SHERBROOKE
Géologie appliquée								4								
Géomatique (géodésie / arpentage)			1				1									
Geophysics				3												
Immunology				1												
Informatique / Computer Science	2,3	1	3,4	1,3	1,2,3,4			4	1,4		4	1				1
Informatique appliquée					5											
Informatique appliquée à l'enseignement, à l'éducation		5	6	4				4*							4	
Informatique de génie / Computer engineering		1	1	3												
Informatique de gestion / Management Systems		1	1	2				1		1,4		1,4	1,4			1
Informatique-mathématiques / Computer Science & Mathematics		1	1	1	1					1	1					
Introduction aux biotechnologie					3,4											
Logiciels (Développement de)								4								
Mathématiques / Mathematics	1,2,3	1,2,3	1	1,2	1,2,3,4			1	1							1,3
Mathématiques appliquées (statist.) / Mathematics (applied & statistics)		1,2,3	6		5											6
Mathématiques économie					1											
Mathématiques, Ens. des / Mathematics, Teaching of		4*	1	2,5*	1			1	1	1	1,4*					1
Mathématiques et sciences, ens. des / Mathematics & Sciences, Teaching of		4*		2,5*				4*								
Mécanique du bâtiment							4*									
Météorology				1,2												
Micro-informatique											*	4		4		
Microprocesseurs / Systems architecture		1						4								
Microbiologie / Microbiology		6	1	1,2	6											6

NOTE: Ce tableau comprend les programmes de premier cycle offerts par les universités québécoises. Cette liste n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux établissements concernés, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent à la section 6 de cette brochure.

4. Programmes de 1er cycle 1988-1989 (suite)

	BISHOP'S	CONCORDIA	LAVAL	McGILL	DE MONTRÉAL	HEC	POLYTECHNIQUE	DU QUÉBEC: UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	ÉTS	TÉLUQ	DE SHERBROOKE
Microbiology and Immunology				1,2												
Microélectronique								1								
Natural sciences	2															
Nutrition			6	2	1											
Opérations forestières			1													
Physique/*Physics*	1,2	1,2,3	1	1,2	1,2,3,4			1	1	1	1					1,3
Physique, ens. sec. de la/*Physics, High School Teaching of*			1	2,5*	1				1	1	1					1
Physics-marketing		1														
Physique-mathématiques					1											
Physiologie/*Physiology*			6	1,2	6											
Production assistée par ordinateur														4		
Production industrielle														4		
Resource Analysis and Land Use		1														
Solid Earth Geophysics				1,2												
Statistiques/*Statistics*		1,2,3	1,3,4													
Technologie (construction, électricité, mécanique, production automatisée)														1		
Technologie de la prévention des incendies							4*									
Technologie du soudage														4		
Télécommunications			6					4						4		
Toxicologie éco-industrielle					3*,4*											
Urbanisme/*Urban Studies*		1,2,3			1			1,4								
Zoologie/*Zoological Sciences*		6	6	2	6											
III Sciences humaines/*Humanities & Social Sciences*																
Action communautaire					3*,4*											
Activité ou éducation physique/ *Physical Education, Exercice Science*		1	1,4*	2	1			1	1	1,4						1,4*

* Les programmes dans d'un astérisque ne sont habituellement pas destinés aux titulaires des DEC

NOTE : Ce tableau comprend les programmes de premier cycle offerts par les universités québécoises. Cette liste n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux établissements concernés, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent à la section 6 de cette brochure.

4. Programmes de 1er cycle 1988-1989 (suite)

	BISHOP'S	CONCORDIA	LAVAL	McGILL	DE MONTRÉAL	HEC	POLYTECHNIQUE	UQAM	UQTR	UQAC	UQAM	UQAR	UQAT	ETS	TELUQ	DE SHERBROOKE
								DU QUÉBEC								
Culture religieuse et formation chrétienne																4
Culture scientifique et technologique															4	
Démographie					3,4											
Droit, sciences juridiques/Law			1,4*	1	1,3*,4*			1					4			1
Droit (le) et les citoyens																
Droit social et du travail								4*								
Économie familiale et sociale/ *Home Economics Education*			1	2,5*				4*								
Économique/*Economics*	1,2,3	1,2,3	1,2,3,5	1,2	1,2,3,4			1,4	1		1	4				1,3
Economics, High School Teaching of				2,5*	1											
Éducation, sciences de l'/ *Education*		3	3,4		3			4*	4*	4	4*	1,4*	4*			
Éducation de la prime enfance			4*								4	4				
Éducation en milieu de garde								4								
Éducation interculturelle								4								
Éducation morale			3,4					4			4					
Enfance inadaptée									4	4*						
Enfance inadaptée, Ens. à l'/ *Special Education*			4*	4*						1						
Enseignement/*Education*																
Au collégial/*Collegial*			4*	5*	3,4				4*	4	4*	4*	4*			4*
Au primaire/*Later Childhood*			5	2,5*												
Au secondaire/*Secondary*			4*	2	3,4				4*	4	4*	4*	4*			4*
Préscolaire/Early Childhood		1	5	2												
Préscolaire et primaire/*Early and Later Childhood*		4*	1	2	2*,4*			1	1	1	1	1	1			1
Enseignement au préscolaire et au primaire en milieu nordique													4			

NOTE : Ce tableau comprend les programmes de premier cycle offerts par les universités québécoises. Cette liste n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux établissements concernés, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent à la section 6 de cette brochure.

4. Programmes de 1er cycle 1988-1989 (suite)

	BISHOP'S	CONCORDIA	LAVAL	McGILL	DE MONTRÉAL	HEC	POLYTECHNIQUE	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	ETS	TELUC	DE SHERBROOKE
									DU QUÉBEC							
Enseignement de la formation personnelle et sociale								4*								
Enseignement de l'initiation à la technologie								4*								
Enseignement d'une langue seconde/*Teaching of a second Language*		5	4	3,4*,5*				1,4								4
Enseignement moral et religieux								1								
Enseignement professionnel/*Vocational Education*			1*,4*	2,5*				1*	4*	4*	1*,4*	1*,4*	4*			
Enseignement technologique et professionnel										1						
Ethnique					3,4											
Études africaines/*African Studies*			3,4	2												
Études allemandes					1,2,3,4											
Études arabes					3,4											
Études autochtones			3,4													
Études bibliques			6		2,3,4											
Études catéchétiques			6		2,3,4											
Études est-asiatiques/*East-Asian Studies*				1,2	2,3,4											
Études hispaniques/*Hispanic Studies*			1	1,2	1,2,3,4											
Études juives/*Jewish Studies*				1,2	6											
Études latino-américaines/*Latin American and Caribbean Studies*				2	6											
Études néo-helléniques					2,3,4											
Études pastorales			6		3,4											
Études russes/*Russian Studies*		3		1,2	1,2,3,4											
Family Life Education		4*														
Formation au plein air/*Outdoor Education*		4*						4*								

Légende
1 Baccalauréat spécialisé, honneurs, 4
2 Baccalauréat spécialisé, 3
3 Certificat, 1
4 Certificat, 2
5 Certificat de perfectionnement, 1
6 Certificat de perfectionnement, 2

* Les programmes visés d'un astérisque ne sont habituellement pas destinés aux enseignants des collèges.

NOTE : Ce tableau comprend les programmes de premier cycle offerts par les universités québécoises. Cette liste n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux établissements concernés, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent à la section 6 de cette brochure.

4. Programmes de 1er cycle 1988-1989 (suite)

	BISHOP'S	CONCORDIA	LAVAL	McGILL	DE MONTRÉAL	HEC	POLYTECHNIQUE	DU QUÉBEC: UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	ETS	TELUQ	DE SHERBROOKE
Formateurs d'adultes en milieu scolaire			6					4*								
Géneagogie									1							1,3
Géographie/Geography	1,2,3	1,2,3	1,2,3,4,5	1,2	1,2,3,4			1	1	1	1					
Géographie humaine/ *Human Geography*		1	3,4		6						6					
Géographie, Ens. sec. de la/ *Geography, High School Teaching of*			1	2,5*	1			1	1	1	1					1
			4		5*,4*				4	4*		4	4			4*
Gérontologie																
Gestion des documents administratifs et des archives			6					4							4	
Gestion prospective du travail																1,3
Histoire/History	1,2,3	1,2,3	1,2,3,4,5	1,2	1,2,3,4			1	1	1	1					
Histoire, ens. de l'/*History, High School Teaching of*			1	2,5*	1			1	1	1	1					1
History and Philosophy of Science				3												
Humanistic Studies, Humanities	1,2			2												
Information et journalisme			6		3*,4*											
Information scolaire et orientation professionnelle			3,4					1								1
Insertion sociale et professionnelle des jeunes								4*								
Instructeurs en milieu de travail								4*								
Interprétation et animation du patrimoine									4							
Intervention en sciences humaines												4*				
Intervention psycho-éducative					3*,4*											
Intervention psycho-sociale								4*								
Jewish Studies, Teaching of				5*												
Journalisme/*Journalism*		1,2,3	4*													
Judaic Studies		2,3														

NOTE : Ce tableau comprend les programmes de premier cycle offerts par les universités québécoises. Cette liste n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux établissements concernés, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent à la section 6 de cette brochure.

4. Programmes de 1er cycle 1988-1989 (suite)

	BISHOP'S	CONCORDIA	LAVAL	McGILL	DE MONTRÉAL	HEC	POLYTECHNIQUE	DU QUÉBEC: UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	ÉTS	TÉLUQ	DE SHERBROOKE
Library Studies		2,4			3,4											
Mesure et évaluation			3,4*													
Méthodes de recherche sociale				1,2												
Middle East Studies				2												
North American Studies				3												
Northern Studies			1													
Orientation, Sciences de l'					3*,4*							1				
Orthopédagogie			3,4*								4					
Pastorale																3,4*
Pédagogie et didactique																
Philosophie/*Philosophy*	1,2,3	1,2,3	1,2,3,4,5	1,2	1,2,3,4			1	1							1,3
Political Economy	1,2															
Productique, ens. de la					3*,4*											
Psychobiology		1														
Psycho-éducation					1,2,3*,4*				1				1	1		1,4*
Psychologie/*Psychology*	1,2,3	1,2,3	1,3	1,2	1,2,3*,4*			1	1,4					4		1,4
Psychosociologie de la communication								1								
Publicité			5		3*,4*											
Réadaptation sociale										4*						
Récréologie/*Recreation and Leisure Studies*		1,2		6					1							
Relations publiques/*Public Relations*			5	4	3*,4*											
Religiologie ou sciences de la religion/*Religious Studies*	1,2,3	1,2,3		1,2	2,3,4			1	4	4	4					
Science and Human Affairs		1,2,3														
Sciences et société					3, 4*											
Sciences humaines					2											
Sciences humaines de la religion			3,4													3

NOTE : Ce tableau comprend les programmes de premier cycle offerts par les universités québécoises. Cette liste n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux établissements concernés, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent à la section 8 de cette brochure.

4. Programmes de 1er cycle 1988-1989 (suite)

	BISHOP'S	CONCORDIA	LAVAL	McGILL	DE MONTRÉAL	HEC	POLYTECHNIQUE	DU QUÉBEC: UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	ETS	TELUQ	DE SHERBROOKE
Science politique/*Political Science*	1,2,3	1,2,3	1,2,3,4,5	1,2	1,2,3,4			1		1						
Sciences religieuses ou catéchèse Ens. sec. des/*Religious Studies, High School Teaching of*			1	2,5*	1				1	1	1					1
Sciences sociales/ *Social Sciences*	2							4		1		1				
Science, technologie et société								1								
Service ou travail social/*Social Work*		6	1,4	1	1			1		1,4*		1,4	1			1,4
Sexologie								1								
Sexualité humaine			4*													
Sociologie/*Sociology*	1,2,3	1,2,3	1,2,3,4	1,2	1,2,3,4			1			1					
Technologie éducative ou éducationnelle/*Educational Technology*			3,4	4*	3,4											
Théologie/*Theology*		1,2,3	1,2,3,4,5	1	1,2,3,4				1	1	1					1,3
Toxicomanies					3*,4*											4
Western Society and Culture		2														
Women's Studies	3,5	1,2,3,4		3												
IV Sciences de l'administration/*Administration*																
Administration/Business, Commerce, Administration	1,2,3	1	1,4*	2,4		1,4		1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4			1,3,4
Administration, Ens. sec. de l'									1	1	1	1	1			
Administration de services								4*								
Administration des services publics/*Public Sector Management*		5		7		6		4*				7				
Administration internationale/ *International Business*		2,5		7		6										
Affaires ou sciences immobilières/ *Applied Real Estate*			7	4,7				4								
Analyse financière								4								

NOTE : Ce tableau comprend les programmes de premier cycle offerts par les universités québécoises. Cette liste n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux établissements concernés, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent à la section 6 de cette brochure.

4. Programmes de 1er cycle 1988-1989 (suite)

	BISHOP'S	CONCORDIA	LAVAL	McGILL	DE MONTRÉAL	HEC	POLYTECHNIQUE	DU QUÉBEC								DE SHERBROOKE
								UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	ETS	TELUQ	
Assurance de personnes									4							
Banking Administration				4												
Business/*Économics*	2															
Comptabilité ou sciences comptables/*Accountancy*		2,3	4*,7	4,7		4,7		1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4			4*,7
Coopération						4				7		7				
Économie appliquée/*Économics*		1,2,3	7	1,2		7					7					
Finance		2,3,7	7	1,7		4,7		7	7	7	7	7				7
Gestion/*Management (Science)*		2,3,7	7	4,5,7		4,7		7	7	7		7				7
Gestion de la construction														4*		
Gestion de la main-d'oeuvre			4													
Gestion de la production et des opérations			7			4,7		7					4			
Gestion d'entretien										4*						
Gestion des services de santé					3*,4*											
Gestion des services municipaux			7					4*								
Gestion du personnel, des ressources humaines et des relations de travail/ *Personnal, Human Resource Management*		3	7	4,7		4,7		4,7	4,7	4*,7	4*,7	7				7
Gestion et intervention touristiques								1								
Gestion information et systèmes/ *Management Information Systems*		2,3,7	7	2,4,7		4,7		7	7	7		7				7
Gestion informatisée			7					4			1,4					
Gestion policière									4*							
Health and Social Services Management				4												
Marketing		2,3,7	7	4,7		4,7		4,7	7	7	7	7				7
Marketing Research		2,4,7														

NOTE : Ce tableau comprend les programmes de premier cycle offerts par les universités québécoises. Cette liste n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux établissements concernés, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent à la section II de cette brochure.

4. Programmes de 1er cycle 1988-1989 (suite)

	BISHOP'S	CONCORDIA	LAVAL	McGILL	DE MONTRÉAL	HEC	POLYTECHNIQUE	DU QUÉBEC: UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAM	UQAT	ETS	TELUQ	DE SHERBROOKE
Méthodes quantitatives/ *Quantitative Methods*		2,3,7	7			7		4								
Recherche opérationnelle/ *Operations Research*		2,4,7	7		6				1							
Relations industrielles ou de travail/ *Industrial Relations*		2,7	1,2,3	2,7	1,3*,4*			4				1,4	4			
Transport		3		4												
V Beaux-Arts/*Fine Arts*																
Arts d'impression/*Printmaking*		2						4								
Art dramatique/*Drama, Theatre*	1,2,5	1,2,4		2				1								
Arts plastiques/*Studio Art*		2	1,3,4		3,4			1,4	1,4			1,4	4			
Arts plastiques, ens. des/ *Art Education*		1,2	1,4*	2,4*,5*					1	1						
Arts visuels										1,4	6					
Danse/*Dance*		1,2		6	3,4			1								
Design ou communication graphique/*Design*		1,2	1					1								
Éducation musicale/ *Music Education*			1	1,2,5*					1							
Études cinématographiques/ *Film Studies*		1,2,3	3,4	2	2,3,4					4						
Études théâtrales, théâtre/*Theatre Arts*		2,4*	3,4		3,4					4						2,3
Expression artistique/*Fine Arts (interdisciplinary)*	2,3	2														4
Expression dramatique, Ens. de l'/ *Drama in Education*		1,4*			3,4											
Film, animation, production		1,2,3														
Histoire de l'art/*Art History*		1,2,3	1,2,3,4,5	1,2	1,2,3,4			1		4						
Musique/*Music*	2,3	1,2,3	6	1,2,5	1			1								

NOTE : Ce tableau comprend les programmes de premier cycle offerts par les universités québécoises. Cette liste n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux établissements concernés, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent à la section 6 de cette brochure.

4. Programmes de 1er cycle 1988-1989 (suite)

	BISHOP'S	CONCORDIA	LAVAL	McGILL	DE MONTRÉAL	HEC	POLYTECHNIQUE	DU QUÉBEC: UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	ETS	TELUQ	DE SHERBROOKE
Musique, ens. de la/Music, Teaching of			1	1,2,5*	1						4*					
Pédagogie des langages artistiques								4								
Peinture/Painting & Drawing		2	6													
Photography		2,3														
Sculpture/Sculpture, ceramics and fiber		2	6					4								
Théâtre performance, scenography		1														
VI Lettres et langues/Language & Literature																
Allemand/German	2,3	1	2,3,4,5	1,2,4	1,2,3,4											
Allemand, Ens. spéc. de l'/German, Teaching of			1		1			4*								
Alphabétisation									1	4						1,3
Anglais, langue et littérature/English, language & literature	1,2,3	1,2,3	1,2,3,4,5	1,2,4	1,2,3,4				1							1
Anglais, ens. de l'/English Teaching of		1,4*	1	2,5*						1						
Anglais langue seconde, ens. de l'/English as a second language, teaching of		1,4	1	2,5*	1			1,4								
Animation culturelle								1,4								
Arts et traditions populaires			2,3,4,5													
Civilisation ancienne ou gréco-romaine			1,2,4	2				4								
Création littéraire/Creative Writing		2,3	3,4													
Enseignement du français langue seconde/Teaching of French as a second language		2,4*	4	2,5*				1,4		4						
Espagnol/Spanish		1,2,3	1,2,3,4,5	1,2	1,2,3,4											
Espagnol, Ens. spéc. de l'/Spanish, Teaching of			1		1											
Études anciennes, grecques ou latines/Classical Studies	2,3	1,2,3	1,2,3,4,5	1,2	1,2,3,4											

NOTE : Ce tableau comprend les programmes de premier cycle offerts par les universités québécoises. Cette liste n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux établissements concernés, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent à la section 6 de cette brochure.

4. Programmes de 1er cycle 1988-1989 (suite)

	BISHOP'S	CONCORDIA	LAVAL	McGILL	DE MONTRÉAL	HEC	POLYTECHNIQUE	DU QUÉBEC								
								UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	ETS	ENAP	DE SHERBROOKE
Études littéraires			6					1			1					2,3
Études québécoises ou canadiennes-françaises	1,2,3	6	1,3,4	2	3,4											
Français, langue et littérature/ *French, Language & Literature*	1,2,3	1,2,3	1,2,3,4,5	1,2	1,2,3,4				1	1						1,3
Français, Ens. du			1,4*		1			1	1,4*	1,4*	1	4*				1
Français écrit				6	6			4			4	4				
Français, langue seconde (non francophones)			1,2,3,4,5		6				4	4						
Grec ou latin, Ens. sec. du			1													
Hébreu/Hebrew		3		6												
Italien/Italian	3	1,2,3		1,2	2,3,4											
Italien, Ens. de l'					1											
Langages et méthodes quantitatives					3,4											
Langues et cultures dans la société québécoise								4*								
Langues modernes/*Modern Languages*	2	1,2,3	6	2						4*						3,4
Lettres et langue française																3
Linguistique, études du langage/ *Linguistics*		1,2,3	1	1,2	1,2,3,4			1,4	1	1						2,3
Littérature de jeunesse								4								
Philology (Greek/Latin)		1,2,3														
Pratiques d'écriture					3*, 4*											
Recherche documentaire et rédaction française					3*,4*											2,3
Recherche et rédaction									4							
Russien		3		1,2												
Scénarisation cinématographique								4								
Techno-linguistique autochtone										4						

NOTE : Ce tableau comprend les programmes de premier cycle offerts par les universités québécoises. Cette liste n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux établissements concernés, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent à la section II de cette brochure.

4. Programmes de 1er cycle 1988-1989 (suite)

	BISHOP'S	CONCORDIA	LAVAL	McGILL	DE MONTRÉAL	MT	POLYTECHNIQUE	DU QUÉBEC							
								HULL	ABTE	ARAC	ERAB	ESAH	ESG	RLSO	ST-HYACINTHE
Terminologie		1,2	1,4*	4,5	1,3*,4*			4	1,4*			4			3
Traduction/Translation															
VII Autres					3,4										
Arts et sciences			1												
Baccalauréat général					1			1	1	1	1	1	1	1	1,4
Baccalauréat par cumul de certificats			1												
Études multidisciplinaires									4*	4*	4*		4*		4
Programme individualisé/ Individual Studies Programme		1	1		1,3*,4*										

NOTE : Ce tableau comprend les programmes de premier cycle offerts par les universités québécoises. Cette liste n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux établissements concernés, dont l'adresse et le numéro de téléphone figurent à la section 6 de cette brochure.

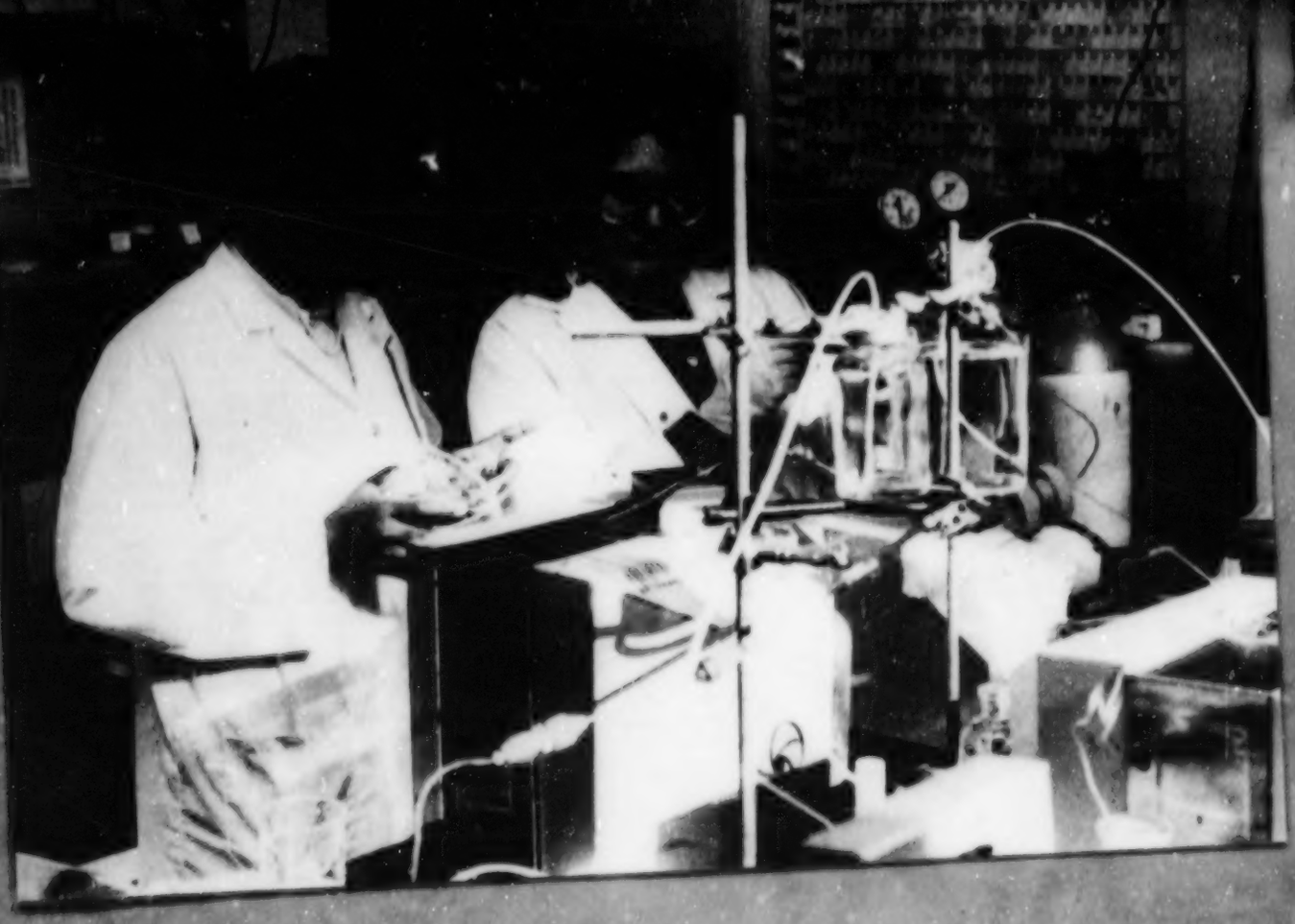

5. Aide financière du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science

La Direction générale de l'aide financière aux étudiants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science offre un régime d'aide financière sous forme de prêts et de bourses. Ce régime favorise l'accès aux études collégiales et universitaires pour les étudiants qui désirent poursuivre de telles études mais ne possèdent pas les ressources financières suffisantes.

Le montant de cette aide est déterminé selon les études poursuivies et la situation personnelle et familiale du candidat. Cependant, l'aide accordée ne finance pas les études à 100 p. 100: l'étudiant lui-même, son conjoint ou ses parents doivent participer au financement des études proportionnellement à leurs ressources respectives; en outre, ils ne peuvent se considérer comme libérés de cette obligation à la suite d'une décision personnelle.

L'aide accordée prend la forme d'un prêt sans intérêt pendant la durée des études du candidat; si ce prêt ne suffit pas pour répondre à ses besoins, une bourse s'y ajoute.

Les candidats peuvent obtenir les formulaires de demande d'aide financière au bureau de la personne responsable de l'aide financière de leur établissement d'enseignement. Cette personne peut répondre à toutes leurs questions sur le régime d'aide financière. Il est très important de respecter les dates limites pour l'envoi du formulaire de demande d'aide:

- le 31 mai, pour l'étudiant qui a présenté une demande d'aide l'année dernière;
- le 30 juin, pour l'étudiant qui n'a pas présenté de demande d'aide l'année dernière;
- le 31 janvier, pour l'étudiant qui commence des études au trimestre d'hiver.

Des programmes qui répondent à des besoins particuliers

La Direction générale de l'aide financière aux étudiants compte sept autres programmes qui visent à répondre à des besoins particuliers. Ces programmes sont: le Programme de bourses pour élèves ou étudiants gravement handicapés, le Programme de prêt pour l'achat d'un micro-ordinateur, le Programme de bourses pour les permanents élus des associations d'élèves ou d'étudiants et le Programme de remboursement différé. Trois programmes touchent la langue seconde: les bourses d'études en langue seconde, les bourses pour moniteurs ou monitrices de langue seconde et les bourses d'études de langue seconde — cours d'été.

Des programmes pour les étudiants étrangers

La Direction de la coopération internationale administre le Programme québécois de bourses d'Excellence. Ces bourses, offertes par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, permettent à des étudiants de pays en développement dont les besoins prioritaires coïncident avec des domaines dans lesquels les universités québécoises ont une expertise reconnue, de poursuivre leurs études universitaires au Québec. Par ailleurs, la Direction de la coopération internationale assure la gestion du Programme canadien de bourses de la Francophonie. Ces bourses sont offertes aux personnes des pays en développement membres de la Francophonie et admissibles à l'assistance canadienne de développement. Mentionnons également que la Direction de la coopération internationale régit un programme qui permet à certains étudiants provenant de ces pays d'être exemptés des frais majorés que doivent normalement défrayer les étudiants étrangers.

Des programmes de bourses pour les étudiants québécois désireux de poursuivre des études universitaires à l'étranger

En vertu d'ententes, certains pays mettent à la disposition d'étudiants québécois désireux de faire des études de 2e et 3e cycles dans des universités à l'étranger, des bourses d'études et des bourses d'exemption de droits de scolarité. À ces programmes est associé celui d'échange de moniteurs de langue entre le Québec et le Royaume-Uni.

Pour des informations plus détaillées sur ces différents programmes, on peut s'adresser à la

Direction de la coopération internationnle
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
39, rue Saint-Louis, 3e étage
Québec (Québec)
G1R 3Z2

Autres programmes

D'autres organismes, privés ou publics, offrent des bourses, à certaines conditions, aux élèves du collégial. La Direction générale de l'aide financière aux étudiants en a dressé la liste dans le *Recueil des bourses d'études offertes aux étudiants de niveau collégial et universitaire 1er cycle* (N° 40-0157). On peut se procurer ce document au Service d'aide financière du collège ou à la Direction générale de l'aide financière aux étudiants à l'adresse suivante :

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
Direction générale de l'aide financière aux étudiants
1033, rue De La Chevrotière,
22e étage
Québec (Québec)
G1R 5K9
Téléphone : (418) 643-3750

Université Bishop's

Adresse

Lennoxville (Québec)
J1M 1Z7

Numéros de téléphone importants

Bureau des admissions
(819) 569-9551 poste 252
Liaison, renseignements sur les programmes (819) 569-9551 poste 322.
Sans frais 1-800-567-2792

Données sur l'admission

Les étudiants détenteurs du D.E.C. ou de son équivalent peuvent être admis. Les étudiants adultes âgés d'au moins 23 ans peuvent être admis après examen de leur dossier scolaire et évaluation de leur expérience professionnelle. Chaque demande est étudiée par le Comité d'admission de l'Université, seul juge de l'admissibilité de chaque candidat.

Particularités de l'Université

a) Milieu
L'Université Bishop's offre un cadre d'études idéal pour tous ceux qui recherchent une formation de qualité en arts, en sciences et en gestion; les programmes d'études couvrent un large champ de connaissances et visent davantage l'interdisciplinarité que la spécialisation. Tous les édifices et les services sont situés à moins de 100 mètres du centre étudiant, sur un campus de 500 acres; le campus se trouve à 7 km de Sherbrooke et à 180 km de Montréal. On y trouve des résidences modernes, spacieuses et mixtes pour 510 étudiants. Le complexe sportif et le théâtre comptent parmi les mieux équipés au Canada.

b) Études
L'Université offre un programme personnalisé et flexible permettant un chevauchement d'options qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. Les étudiants des programmes général et spécialisé doivent normalement acquérir 90 crédits durant leurs trois années à l'Université. On encourage les discussions avec les professeurs avant et après les cours.

c) Programmes contingentés
Les admissions aux programmes de la Division de l'administration sont limitées. Pour être admis à ces programmes, les candidats doivent avoir une moyenne de 70 % ou plus. Le deuxième choix des candidats qui n'auront pu être admis à ces programmes sera examiné d'office.
Les autres programmes ne sont pas contingentés, mais compte tenu de ses dimensions réduites, Bishop's ne peut accueillir qu'un nombre limité d'étudiants. L'Université s'est toujours efforcée cependant d'admettre le plus de candidats qualifiés possible.

Droits de scolarité et autres frais

Les droits de scolarité pour les programmes de 1er cycle (maximum 36 crédits) varient de 265 $ à 295 $ par semestre. Des droits additionnels s'ajoutent au coût approximatif de 170 $ par semestre. Les droits de scolarité pour les étudiants étrangers s'élèvent à 2 900 $ par semestre auxquels s'ajoutent 170 $ de droits additionnels.
Les droits doivent être payés en entier au moment de l'inscription en septembre.

Bourses d'études

Les bourses offertes aux étudiants de première année comprennent des bourses de 3 000 $ et de 2 000 $ octroyées annuellement et accordées pour 3 ans au maximum selon le mérite scolaire. Trois autres bourses sont également octroyées aux nouveaux étudiants. La bourse Williams, d'un montant de 4 000 $, est accordée au meilleur étudiant en commerce. La bourse des diplômés en « Creative and Performing Arts » (2 000 $) est décernée à un étudiant qui entreprend un programme de théâtre, de musique ou de

beaux-arts; la bourse Frank Scott (4 000 $) est accordée en fonction de l'excellence, des activités parascolaires et d'une rédaction soumise par le candidat.

Université Concordia

Adresses

Campus Loyola
7141, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H4B 1R6

Campus, Sir George Williams
1455, de Maisonneuve ouest
Montréal (Québec)
H3G 1M8

Numéros de téléphone importants

Bureau des admissions (514) 848-2668

Aide financière
Loyola (514) 848-3507
Sir George Williams (514) 848-3522

Liaison, renseignements sur les programmes (514) 848-4970

Numéro général de l'Université (514) 848-2424

Données sur l'admission

Le Bureau des admissions est chargé de l'analyse et du traitement des demandes d'admission aux programmes de premier cycle. Cela comprend l'évaluation du dossier scolaire du candidat et l'octroi d'équivalences et d'exemptions, le cas échéant. Au besoin, le Bureau consulte la faculté ou le département concerné. Chacun des deux campus de l'Université possède son propre Bureau des admissions; on peut y obtenir les formulaires de demande d'admission ainsi que tous les renseignements et les modalités qui s'y rapportent. Toutes les demandes d'admission, toutefois, sont traitées à l'adresse suivante où les candidats doivent faire parvenir les demandes d'admission et les documents justificatifs requis:

Université Concordia
Centre des demandes d'admission
C.P. 2900
Montréal (Québec)
H3G 2R6

Le D.E.C., sauf cas de force majeure, est exigé des candidats en provenance des cégeps et collèges du Québec. La qualité d'ensemble du dossier scolaire retiendra l'attention:

par exemple, les notes seront comparées à la moyenne de classe, en privilégiant les résultats obtenus dans les cours connexes ou préalables au programme d'études que se propose de suivre le candidat. Les titulaires d'un D.E.C. professionnel sont également admissibles.

L'acceptation à un programme ne peut être définitive tant qu'on n'a pas reçu tous les documents nécessaires. Toutefois, on admettra conditionnellement un candidat sur la foi des résultats de ses trois premiers trimestres, en supposant qu'il terminera avec succès son dernier trimestre d'études et qu'il aura alors satisfait à toute autre exigence particulière d'admission. Le candidat est prié de joindre à sa demande d'admission une liste des cours auxquels il est inscrit pour le trimestre courant, en plus des relevés de notes des trimestres précédents. Lorsqu'un candidat ne peut être admis à un programme pour quelque raison que ce soit, son second choix de programme est automatiquement pris en considération.

Les étudiants à temps plein et partiel sont normalement admis en septembre; cela n'exclut cependant pas la possibilité d'être admis en janvier ou au trimestre d'été. Les nouveaux étudiants sont admis s'il reste de la place.

Tout candidat admis à temps plein doit verser un acompte de 50 $. Ce montant non remboursable est soustrait des droits de scolarité au moment de l'inscription.

Particularités de l'Université

L'Université Concordia est née en 1974 de la fusion de l'Université Sir George Williams et du Collège Loyola. Elle se compose donc de deux campus qui ont chacun conservé leur identité géographique et physique propre: le campus *Sir George Williams*, en plein centre-ville de Montréal, et le campus *Loyola*, à l'extrémité ouest de la ville. L'Université assure la navette par autobus entre les deux campus. Deux résidences pouvant accueillir 250 étudiants, garçons et filles, se trouvent sur le campus Loyola.

L'Université Concordia est une université de langue anglaise; la langue d'enseignement y est l'anglais; l'étudiant peut cependant remettre ses travaux et ses examens en français.

Quatre facultés y offrent huit grades de premier cycle et un large éventail de programmes de maîtrise et de doctorat.

Grades de premier cycle
B.A. – Bachelor of Arts
B.Ed. – Bachelor of Education (English as a Second Language)
B.Sc. – Bachelor of Science
B.Com. – Bachelor of Commerce
B.Admin. – Bachelor of Administration
B.Eng. – Bachelor of Engineering
B.Comp.Sc. – Bachelor of Computer Science
B.F.A. – Bachelor of Fine Arts

La Faculté des arts et des sciences, en plus de ses programmes fondés sur une seule discipline, offre de nombreux programmes interdisciplinaires.

Fidèle à ses origines, l'Université Concordia dessert autant les étudiants à temps partiel que les étudiants à temps plein. Les uns et les autres, en effet, suivent les mêmes programmes offerts le jour et le soir.

En septembre 1988, les programmes suivants étaient contingentés:

Faculté des arts et des sciences:
- Applied Social Science
- Child Studies
- Communication Studies
- Broadcast Journalism
- Communication & Journalism
- Early Childhood Education
- Exercise Science
- French / English Translation
- Journalism
- Leisure Studies

Faculté de génie et d'informatique:
- tous les programmes

Faculté de commerce et d'administration:
- tous les programmes à temps plein

Faculté des beaux-arts
- Cinéma – tous les programmes
- Danse – tous les programmes
- Design – tous les programmes
- Music – tous les programmes
- Photography – tous les programmes

Droits de scolarité et autres frais

À raison de 15 $ le crédit et d'une charge de cours de 30 crédits/année pour la plupart des étudiants, les droits de scolarité s'élèvent à 450 $ par an. Depuis mai 1984, ces frais sont d'environ 6 300 $ par an pour un étudiant étranger à temps plein (199,10 $ par crédit). Ce montant comprend la prime d'assurance-maladie d'environ 300 $ et les frais de services aux étudiants.

Division IV – Les collèges

La Faculté des arts et des sciences a créé de petites unités qui offrent un enseignement personnalisé. Les candidats à la Faculté des arts et des sciences peuvent également s'inscrire à l'un des collèges. Pour ce faire, en plus de choisir un programme précis, par exemple «Specialization-Psychology», les personnes désireuses de s'inscrire à l'une des unités énumérées ci-après doivent le préciser à la case «D» du formulaire de demande d'admission.

Ces collèges sont:

- Le Centre des étudiants adultes
- L'Institut d'enseignement coopératif
- Le Collège des arts libéraux
- Le Collège Lonergan
- L'École des affaires publiques et communautaires
- L'Institut Simone-de-Beauvoir
- Le Collège des sciences

Les programmes coopératifs sont offerts en:
- Chimie
- Sciences économiques
- Sciences de l'exercice
- Mathématiques
- Physique
- Génie du bâtiment
- Informatique

Logement sur le campus

Campus *LOYOLA* seulement

location:
(septembre-avril):

simple	1470$
double	1264$

réservation:

1. adresser une demande *écrite* au:
   Directeur du service du logement
   Pavillon Hingston, local 156
   Université Concordia
   7141, rue Sherbrooke Ouest
   Montréal (Québec)
   H4B 1R6
2. dès que possible.
3. dépôt: 55 $ (remboursable en cas d'annulation avant le 1er août).

sélection:

1. premier arrivé, premier servi.
2. l'admission à l'université ne garantit pas une place en résidence.

nº de téléphone:

848-4755

Université Laval

Adresse

Bureau du registraire
Pavillon Jean-Charles Bonenfant
(2440)
Cité universitaire
Québec G1K 7P4

Numéros de téléphone importants

pour toute question relative à:

- l'admission à l'Université (418) 656-3080
- l'information sur les programmes (418) 656-3080
- l'aide financière (418) 656-3332

Données sur l'admission

Pour être admissible à tout programme de cours du 1er cycle, il faut détenir le diplôme d'études collégiales (DEC général ou professionnel) ou son équivalent et satisfaire, le cas échéant, aux exigences particulières du programme choisi. Pour plus de renseignements, consulter le *"Guide de l'admission"* publié chaque année par l'Université et distribué dans les collèges.

a) Cheminement du dossier
Toute demande d'admission doit être transmise au Bureau du registraire. Ce dernier constitue un dossier pour chaque candidat. Après analyse des dossiers en fonction des programmes auxquels les candidats désirent être admis, il en achemine copie aux comités d'admission concernés.

Les comités d'admission étudient les dossiers et font part de leurs décisions au Bureau du registraire. Dès réception, ce dernier transmet les réponses aux candidats.

Bien que certains candidats au trimestre d'automne reçoivent leur réponse dès le mois de mars, la plupart des décisions sont rendues entre le début d'avril et la mi-mai.

Les candidats admis reçoivent, la plupart du temps, une offre conditionnelle d'admission; elle devient définitive lorsque le Bureau du registraire reçoit la preuve que toutes les conditions ont été remplies. À moins d'indication contraire, les candidats ont jusqu'au moment de l'inscription pour produire ce qui leur a été demandé.

b) Traitement des choix de l'étudiant
Les candidats au trimestre d'automne peuvent, s'ils le désirent, poser leur candidature à deux programmes de cours différents.

On suggère toutefois d'indiquer un seul choix sauf lorsque le premier choix est un programme contingenté.

Le Bureau du registraire fait parvenir en même temps aux comités d'admission les deux choix de programmes de cours formulés par les candidats. Ainsi, ces derniers reçoivent de l'Université une réponse pour chacun de leurs choix.

c) Modes d'évaluation du dossier scolaire
La qualité du dossier scolaire est un critère de sélection. Cette règle de qualité prend une importance particulière lorsque la demande dépasse la capacité d'accueil du programme.

Pour juger du niveau d'excellence des dossiers et en même temps pour éliminer les variations dues aux systèmes d'évaluation différents selon les collèges et les disciplines ou à d'autres variables d'environnement, l'Université compare, pour chacun des cours suivis, les résultats du candidat avec ceux des autres collégiens de son groupe, c'est-à-dire ceux qui ont suivi le même cours, au même trimestre, dans le même collège.

Pour y arriver, elle recourt à la méthode du rang centile.

Les informations nécessaires à l'obtention du rang centile sont fournies par le ministère de l'Éducation. Elles sont exprimées en une entité de mesure statistique appelée cote Z. Pour des raisons de commodité, l'Université transforme les cotes Z en rangs centiles.

Tous les cours suivis sont pris en considération à l'exception des cours d'éducation physique, des cours de rattrapage ou de récupération, des cours abandonnés en début de session (AB) et des cours portant la mention « incomplet ».

N.B. – On utilise ce mode d'évaluation pour les dossiers des sortants de collèges et pour ceux des élèves qui, ayant fait leurs études collégiales après 1973, n'ont pas entrepris d'études universitaires au moment de leur demande d'admission.

Dans les autres cas, une étude particulière du dossier s'impose.

d) Admission des adultes
L'Université Laval, au lieu d'offrir des programmes propres aux adultes, favorise plutôt leur intégration aux autres clientèles. L'horaire des cours et les diverses possibilités de cheminement dans les programmes permettent généralement de répondre aux besoins des adultes, tout en leur donnant accès aux diplômes habituellement décernés.

Aux fins d'admissibilité aux études du 1er cycle, l'Université Laval reconnaît qu'une combinaison de scolarité et d'expérience peut parfois, chez l'adulte, compenser l'absence du DEC ; elle désigne comme adulte la personne âgée de 21 ans ou plus qui a cessé la fréquentation continue du système scolaire pendant au moins deux années consécutives au moment de la demande d'admission et qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience jugée équivalente au diplôme d'études collégiales.

En vue d'assurer aux adultes non détenteurs du DEC les meilleures chances d'accès et de succès aux programmes du 1er cycle, la *section de l'aide à l'admission des adultes* du Bureau du registraire, aide ces derniers dans la formulation de leur projet éducatif, évalue leurs acquis antérieurs et leur propose, si nécessaire, un programme d'appoint. L'évaluation tient compte de la motivation du candidat, des connaissances appropriées qu'il possède et de ses expériences de travail ou de vie.

Particularités de l'Université

a) Milieu

- Un vaste terrain (environ 190 hectares) facilement accessible, situé à quelques minutes à peine du centre-ville de Québec.
- Beaucoup de boisés et de verdure
- 22 pavillons modernes reliés par un réseau de tunnels.
- Un complexe sportif des mieux équipés.
- Des résidences pouvant accueillir quelque 2 300 étudiants et étudiantes.
- De nombreuses aires de stationnement.
- La cité universitaire est régulièrement desservie par le réseau de transport en commun du Québec métropolitain.

b) Études

Régime des études
Le régime des études du 1er cycle offre beaucoup de souplesse à l'étudiant. Il lui permet en effet de poursuivre ses études à son rythme propre en lui laissant la responsabilité de choisir les cours qu'il suivra durant chaque trimestre.

De plus, en cas d'échec à un cours, l'étudiant n'est pas obligé de reprendre l'ensemble des cours du trimestre; il peut poursuivre ses études mais il doit par la suite réparer son échec.

Par ailleurs, l'étudiant doit maintenir, au cours de ses études, pour l'ensemble des cours suivis depuis son inscription au programme, une moyenne plus élevée que la note minimale exigée pour chaque cours.

Le régime d'études comporte donc la souplesse de la promotion par cours tout en imposant pour l'ensemble un rendement supérieur à la note minimale de succès dans chaque cours.

Degrés de concentration et types de programme de 1er cycle.
Dans plusieurs disciplines ou champs d'études, l'Université offre des programmes de divers degrés de concentration. De ce point de vue, les programmes du 1er cycle se classent en trois groupes:

a) *Les baccalauréats spécialisés*
Ces programmes comprennent au moins 90 crédits; c'est le plus haut degré de concentration dans une discipline ou un champ d'études.

b) *Les majeures*
Les majeures comprennent 60 crédits. Elle sont généralement la composante principale de baccalauréats avec majeure et mineure.
Elles peuvent aussi être la composante unique de programmes de 60 crédits appelés « diplômes ».

c) *Les mineures*
Les mineures comprennent 30 crédits. Elles sont généralement la composante de baccalauréats avec majeure et mineure ou l'une des composantes de baccalauréats généraux. Elles peuvent aussi être la composante unique de programmes de 30 crédits appelés « certificats ».

Les divers agencements des majeures et des mineures permettent une grande variété de baccalauréats avec majeure et mineure et de baccalauréats généraux.

De plus, il arrive que les premiers trimestres d'un baccalauréat spécialisé comprennent les mêmes cours que les programmes de la majeure ou de la mineure dans la même discipline. Ceci facilite le passage d'un type de programme à un autre.

Tous ces agencements confèrent à la programmation la souplesse d'un système modulaire et favorisent la mobilité et l'orientation progressive de l'étudiant.

Programmes contingentés
La politique de l'Université Laval est de favoriser l'accès aux études universitaires: la plupart des programmes ne sont donc pas contingentés. Cependant, pour préserver la qualité de l'enseignement, compte tenu des ressources humaines et matérielles disponibles, elle se voit obligée de limiter les admissions à certains programmes.

Voici les programmes pour lesquels, en 1988, le Conseil de l'Université a dû restreindre les admissions en raison d'une capacité d'accueil limitée:

Architecture
Diététique
Droit (becc.)
Enseignement préscolaire et primaire (formation initiale)
Ergothérapie
Médecine
Médecine dentaire
Pharmacie
Physiothérapie
Psychologie
Sciences infirmières (formation initiale)

Dans ces cas, le programme est accessible en priorité aux candidats provenant du Québec, ensuite à ceux des autres provinces canadiennes et, finalement, à ceux de l'extérieur du Canada.

Droits de scolarité et autres frais

Les droits de scolarité varient selon les programmes. En général, ils sont de:

- 273 $ par trimestre en arts, lettres et sciences humaines;
- 298 $ par trimestre en sciences pures et appliquées, en sciences de la santé et en sciences de l'administration;

Ces droits comprennent les frais d'études, de laboratoire, de bibliothèque, d'examens, de correction et du diplôme de 1er cycle.

Aux étudiants à temps plein (12 crédits et plus par trimestre), on offre gratuitement les avantages suivants: activités sportives, bourses et aide financière, orientation et counselling, pastorale, placement des étudiants et santé; ces étudiants ont aussi accès gratuitement à plusieurs activités du Service des activités socio-culturelles.

Le coût des études à temps partiel est de 24 $ par crédit. Ce montant comprend des frais afférents (4 $ par crédit) permettant à l'étudiant de profiter de la plupart des services offerts aux étudiants à temps plein.

Les droits de scolarité pour les étrangers sont de 2 946 $ par trimestre (temps plein) et de 199 $ par crédit (temps partiel), à moins que l'étudiant ne bénéficie d'une entente entre le gouvernement de son pays et celui du Québec.

Admission pour le trimestre d'hiver

Plusieurs programmes peuvent accueillir de nouveaux étudiants en janvier. Consultez à ce sujet le « *Guide de l'admission* » publié chaque année par l'Université Laval.

Les demandes d'admission pour le trimestre d'hiver doivent parvenir avant le 1er novembre.

Logement sur le campus

Le Service des résidences offre chaque année quelque 2 300 chambres réparties dans quatre pavillon: deux pavillons mixtes, un pavillon réservé aux hommes et un autre aux femmes. Les chambres sont à l'usage exclusif des étudiants à temps plein; leur occupation est fondée sur un bail qui s'étend du début de septembre à la fin d'avril.

Pour obtenir une chambre, il est bon de réserver tôt: dès février pour le trimestre d'automne, dès octobre pour le trimestre d'hiver. Le loyer est payable mensuellement.

Pour plus de renseignements, prière de s'adresser au:

Service des résidences
Pavillon Alphonse-Marie-Parent
Université Laval
Cité universitaire
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-2921

Université McGill

Adresse

845, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 2T5

Numéros de téléhone importants

Renseignements généraux

(514) 398-4455

Renseignements sur les programmes

Bureau d'information et liaison
(514) 398-3908

Bureau des admissions de l'Université (architecture, arts, génie, gestion, physiothérapie et ergothérapie, sciences, sciences de l'éducation, sciences infirmières, service social)
(514) 398-3910

Bureau des admissions
Faculté d'agriculture (y compris l'école de diététique et nutrition humaine)
(514) 398-7928

Bureau des admissions
Faculté de chirurgie dentaire
(514) 398-7227

Bureau des admissions
Faculté de droit
(514) 398-6602

Bureau des admissions
Faculté de médecine
(514) 398-3517

Bureau des admissions
Faculté de musique
(514) 398-4535

Bureau des admissions
Faculté des études religieuses
(514) 398-4121

Données sur l'admission

Les étudiants titulaires d'un diplôme d'études collégiales obtenu en quatre trimestres peuvent déposer une demande d'admission. Lors de l'examen de la demande d'un candidat, le comité des admissions détermine si la concentration qu'il a suivie au cégep convient au programme qu'il se propose de suivre; le comité examine également son dossier scolaire. Les étudiants qui possèdent un DEC sans avoir la concentration qui convient le mieux ou sans avoir obtenu le diplôme en quatre trimestres font l'objet d'un examen individuel.

Étant donné qu'un étudiant est admis à l'Université en fonction de son potentiel, ceux qui ont obtenu leur DEC en trois ans (programme professionnel) peuvent également être admis. Dans ce cas, il se peut qu'on leur demande de suivre des cours d'appoint de niveau universitaire, ou pour certains, de niveau collégial. Il convient de préciser également que certaines facultés peuvent accorder des exemptions pour certains cours suivis au niveau collégial. Chaque demande fait l'objet d'un examen particulier.

Il existe plusieurs types de formulaires de demande d'admission aux programmes de 1er cycle offerts par l'Université. Demandes d'admission aux facultés suivantes: architecture, arts, génie, gestion, physiothérapie et ergothérapie, sciences, sciences de l'éducation, sciences infirmières et service social.

On peut obtenir ces formulaires auprès du conseiller du cégep, ou auprès du :

Bureau des admissions
Université McGill
845, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 2T5
Tél. : (514) 398-3910

Des formulaires de demande distincts sont émis par les facultés suivantes:

Agriculture, Diététique et nutrition humaine
Chirurgie dentaire
Droit
Études religieuses
Médecine
Musique

Les étudiants peuvent indiquer deux choix sur leur formulaire de demande. Si, pour une raison quelconque, on ne peut donner suite au premier choix de l'étudiant, on examine d'office son deuxième choix. En règle générale, les candidats admis reçoivent un avis d'acceptation conditionnelle du Bureau central des admissions de l'Université avant le 15 mai (pourvu que ce dernier ait reçu tous les documents et certificats nécessaires).

Lorsque, pour une raison quelconque, un étudiant ne reçoit pas d'offre d'acceptation conditionnelle, l'Université l'avise de sa décision dès la fin de l'examen de son dossier scolaire complet.

Particularités de l'Université

a) Milieu
L'Université McGill est située sur deux campus : au centre-ville, 75 acres de terrain sur les pentes du Mont-Royal sont consacrés à 21 facultés et écoles ainsi qu'à plusieurs instituts, centres de recherche et laboratoires ; la Faculté d'agriculture et l'École de Diététique et nutrition humaine sont situées au Collège Macdonald à Sainte-Anne-de-Bellevue à environ 30 km à l'ouest de Montréal. Une ferme de 800 acres est adjacente à ce campus ; elle comprend l'Arboretum Morgan. Des résidences universitaires se trouvent sur chacun des campus.

b) Études
La gamme des programmes de 1er cycle offre un choix varié et de grandes possibilités à l'étudiant. Les facultés des arts et des sciences proposent des programmes de faculté (voir la définition ci-dessous). En outre, des programmes de majeure et des programmes spécialisés (Honours) permettent une plus grande concentration sur des sujets précis. Les étudiants peuvent également suivre des programmes de 1er cycle dans de nombreux domaines professionnels. Enfin, l'Université McGill décerne des diplômes de 2e et 3e cycles (maîtrise, doctorat) dans la plupart des disciplines.

Au cours de la session d'été, un éventail important de cours est offert du début mai à la mi-août, y compris des cours d'anglais langue seconde.

Le Centre d'éducation permanente offre des programmes d'études à temps partiel menant à des diplômes et à des certificats en coopération avec des organismes professionnels, ainsi que des certificats en gestion et en sciences de l'éducation.

c) Définition de «programme de faculté»
Les programmes de faculté offerts en lettres et en sciences, consistent en un ensemble de cours choisis au sein d'une discipline ou d'un domaine d'études particulier. Grâce à un faible taux de spécialisation, ce programme permet aux étudiants de choisir parmi une gamme de cours facultatifs plus étendue.

d) Programmes contingentés
Les programmes suivants étaient contingentés l'an dernier en raison d'une capacité d'accueil limitée:

architecture
chirurgie dentaire
droit
ergothérapie
génie (certains programmes)
gestion
médecine
physiothérapie
sciences de l'éducation (certains programmes)
service social

Droits de scolarité et autres frais

Les droits de scolarité sont de 19 $ le crédit en plus de 3,33 $ pour l'achat de matériel de cours; les étudiants acquièrent en général 30 crédits par année universitaire. Les étudiants qui n'ont ni la nationalité canadienne ni le statut d'immigrant reçu ou dont le pays n'a pas d'entente avec le Québec doivent payer 5 800 $ par année pour un nombre de cours normal. Les frais suivants ne sont pas inclus dans les droits de scolarité:

Services aux étudiants
123 $

Associations d'étudiants
91 $ – 168 $
(ces droits varient selon la faculté)

Frais de matériel didactique
3,33 $ crédit et autres frais

Il convient de remarquer que la faculté de médecine exige des droits de scolarité plus élevés, et la faculté de chirurgie dentaire exige des droits de location d'équipement.

Admission en janvier

Les facultés et écoles suivantes admettent des étudiants en janvier:

agriculture
arts
études religieuses
génie (certains programmes)
gestion
musique (quelques programmes seulement)
sciences
sciences de l'alimentation
sciences de l'éducation

Les demandes d'admission doivent parvenir avant le 1er novembre.

Politique linguistique

L'anglais est la langue d'enseignement à McGill. Les étudiants qui le désirent peuvent rédiger leurs travaux et répondre aux examens en français, mais ils doivent néanmoins maîtriser l'anglais.

Date limite de dépôt des demandes: trimestre d'automne

Faculté d'agriculture et École des sciences de l'alimentation: 1er juin

Faculté des études religieuses: 1er août

La date limite a été fixée au 1er mars pour tous les autres programmes.

Étudiant adulte

On entend par étudiant adulte toute personne âgée d'au moins 23 ans qui ne possède pas le niveau d'instruction requis pour être admis à l'université. Ces étudiants sont généralement admis directement en première année d'université, sauf pour certains programmes (sciences, gestion et sciences infirmières par exemple) où ils sont tenus de suivre certains cours de mathématiques ou de sciences du niveau du secondaire, avant d'être admis.

Université de Montréal

Adresse

2700, boul. Édouard-Montpetit
Bureau du registraire
Case postale 6205,
Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3T5

Numéros de téléphone importants

Service des admissions	(514) 343-7076
Aide financière	(514) 343-6122
	(514) 343-6145

Données sur l'admission

a) Cheminement du dossier
Le formulaire de demande d'admission franchit plusieurs étapes entre le secrétariat du Service des admissions et l'agent d'admission qui fait parvenir une décision au candidat. S'il y a deux choix sur le formulaire, les deux choix sont étudiés séparément et simultanément et deux décisions distinctes sont communiquées.

b) Traitement des choix de l'étudiant
Pour l'admission au trimestre d'automne 1988, aucune distinction n'est faite entre les premiers et les deuxièmes choix; il n'y a pas de priorité.

Un deuxième choix n'influence pas la décision portant sur le premier choix.

c) Modes d'évaluation du dossier scolaire
L'étude d'un dossier scolaire s'effectue en deux étapes. Tout d'abord, il y a conversion des notes du candidat en cotes z ou écarts-réduits. Chaque conversion prend en considération la note du candidat à un cours ainsi que la moyenne, et la dispersion des notes obtenues par les étudiants qui ont suivi le même cours, la même année, au même trimestre dans le même groupe et dans le même collège.

Ensuite, après avoir calculé ainsi une cote z par cours, on détermine la moyenne des cotes z obtenues par le candidat. C'est cette moyenne des cotes z qui sert au classement du candidat par rapport à l'ensemble des candidatures à un programme d'études. Seuls les cours d'appoint et les cours d'éducation physique sont exclus du calcul de la cote z. Il faut noter qu'on ne tient compte de ce classement que dans les programmes contingentés. Les candidats qui font une demande à des programmes non contingentés sont admis indépendamment de leur classement et ce, sur réception de leur demande par le Service des admissions.

d) Les dossiers des candidats détenteurs d'un D.E.C. professionnel dans un secteur connexe à celui où ils font une demande d'admission, sont habituellement soumis au conseil de la faculté ou du département concerné qui en recommande ou non l'admission. À moins d'avis contraire, le candidat doit avoir réussi les cours de la structure d'accueil appropriée.

e) Candidats adultes
Pour fins d'admission, on considère comme adulte une personne âgée de 21 ans et plus, qui n'a ni le diplôme d'études collégiales, ni une formation équivalente. L'évaluation tient compte de la motivation du candidat, des connaissances appropriées qu'il possède, de ses expériences de travail ou de vie et de ses capacités à réussir dans le programme choisi.

Particularités de l'Université

a) Milieu

- L'Université de Montréal est située sur le Mont-Royal dans un environnement boisé, favorisant la pratique de plusieurs activités sportives telles le ski de fond et le ski alpin.
- Les facultés ou départements sont presque tous regroupés sur un seul campus.
- La Faculté de médecine vétérinaire se trouve à St-Hyacinthe.
- Il existe un centre d'éducation physique et de sports très moderne comprenant une patinoire, un terrain de football avec surface synthétique, une salle omnisport avec piste intérieure de 116 mètres et 3 terrains de tennis, un bassin de natation de 50 mètres, un bassin de plongeon, 11 salles de squash et de racketball, un triple gymnase comprenant 3 terrrains de basketball, une palestre et un studio de danse.
- Les aires de stationnement permettent l'accès à environ 3 000 autos.
- Le réseau de transport en commun du Montréal métropolitain dessert le campus universitaire.
- Les étudiants peuvent loger dans trois résidences situées sur le campus même. Il existe une résidence mixte et deux résidences unisexes.
- La garderie accueille des enfants chaque année mais le nombre de places disponibles est très limité. Par conséquent, les intéressés sont invités à communiquer le plus tôt possible avec le responsable, au 343-6420. Le coût est de 75,75 $ par semaine pour la pouponnière et de 73,75 $ par semaine pour les enfants de deux ans et plus. Les étudiants qui n'ont aucun revenu peuvent demander une aide au ministère des affaires sociales qui peut leur octroyer jusqu'à 10,50 $ par jour.

b) Études

Quatre types de programmes :

(1) Le programme spécialisé, dont au moins les quatre cinquièmes des crédits proviennent de cours d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, y compris les cours à option, et dont au plus un cinquième des crédits provient de cours au choix.

La durée de la scolarité pour un étudiant inscrit à plein temps varie de trois à cinq ans, selon le programme. Le nombre minimum de crédits à obtenir est de 90. Il est à noter que le « Doctorat » est conféré par l'Université de Montréal au terme de certains programmes professionnels de premier cycle : médecine générale, médecine vétérinaire, optométrie et médecine dentaire.

(2) Le programme avec *majeure* comporte soixante crédits dont au moins quarante-huit sont acquis dans une seule discipline ou un seul champ d'études.

La durée de la scolarité pour un étudiant inscrit à plein temps est de deux années.

(3) Le programme avec *mineure* ou certificat comporte trente crédits dont au moins vingt-quatre sont acquis dans une seule discipline ou un seul champ d'études.

La durée de la scolarité pour un étudiant inscrit à plein temps est d'une année.

(4) Le programme *spécialisé bidisciplinaire* qui comporte un nombre de crédits acquis à parts égales dans deux disciplines ou

deux champs d'études apparentés. Chacune des parties est constituée d'au moins quarante-deux crédits dans une seule discipline ou dans un seul champ d'études.

La durée de la scolarité pour un étudiant inscrit à plein temps est de trois années et le nombre de crédits à obtenir est de 90.

Ainsi donc, le titre de bachelier est attribué à tout étudiant qui réussit tous les cours d'un programme de premier cycle. Ce programme peut être spécialisé, bidisciplinaire, ou constitué d'une majeure et d'une mineure ou encore de trois mineures. Ces différentes possibilités permettent aux étudiants d'être polyvalents.

Trois types de cours:
Le *cours obligatoire* est jugé indispensable pour atteindre les objectifs du programme et, par conséquent, est imposé à tous les étudiants inscrits au programme;

Le *cours à option* est choisi en fonction des besoins de la spécialisation parmi un ensemble déterminé de cours faisant partie d'un programme;

Le *cours au choix* est choisi dans l'ensemble des cours offerts par l'Université.

Un cours est dit *préalable* s'il doit nécessairement avoir été suivi et réussi avant un autre cours; un cours est dit *associé* s'il doit être suivi en même temps qu'un autre, à moins qu'il n'ait été préalablement réussi.

Un cours est dit *hors programme* s'il ne fait pas partie du programme auquel un étudiant est inscrit. Un tel cours peut être imposé à l'étudiant ou choisi par lui.

c) Programmes contingentés
Voici, à titre indicatif, la liste des programmes qui, en 1988, ont dû faire l'objet de restrictions en raison de leur capacité d'accueil limitée:

Architecture
Architecture du paysage
Biochimie
Criminologie
Danse et mouvement expressif
Design industriel
Droit
Éducation
Éducation physique
Ergothérapie
Études cinématographiques
Études théâtrales
Informatique
Médecine
Médecine dentaire
Médecine vétérinaire
Musique
Nutrition
Orthophonie et audiologie
Optométrie
Pharmacie
Physiothérapie
Psycho-éducation
Psychologie
Relations industrielles
Sciences de la communication
Sciences infirmières
Science politique
Sciences biologiques
Service social
Traduction
Urbanisme

N.B.: Tout candidat dont les choix de programmes ont été refusés peut faire un choix subséquent. Il suffit de prendre contact avec un agent d'admission après la mi-juin.

d) Admission au trimestre d'hiver:
Cette admission est tributaire en partie de l'admission de l'automne puisque les programmes qui ont reçu le nombre maximal d'étudiants n'en acceptent pas au trimestre d'hiver, et tributaire en partie de l'organisation des cours.

Droits de scolarité et autres frais

Les droits de scolarité sont exigibles et doivent être acquittés à la date indiquée sur le relevé de compte envoyé à l'étudiant.

Les droits d'un étudiant de premier cycle sont calculés à raison de 29 $ par crédit de cours avec laboratoire et 21,50 $ par crédit de cours sans laboratoire.

Le maximum exigé d'un étudiant pour les droits de scolarité d'un trimestre est de 270 $ sauf dans les cas suivants:

Aménagement	295 $
Hygiène dentaire (cert.)	295 $
Médecine dentaire	320 $
Médecine vétérinaire	250 $
Médecine	370 $
Pharmacie	295 $
Optométrie	295 $

Ces droits comprennent la cotisation aux différents services aux étudiants, mais non la cotisation aux associations étudiantes.

Logement sur le campus

Les résidences sont situées sur le campus, tout près du Centre communautaire et à quelques minutes de marche des différents pavillons. On peut y loger 1 068 personnes dans des chambres simples et 88 personnes dans des chambres doubles. Quelques chambres sont spécialement aménagées pour les étudiants handicapés.

Tout étudiant qui désire louer une chambre en résidence doit avoir le statut d'étudiant inscrit à plein temps à l'Université de Montréal ou dans une de ses écoles affiliées, ou avoir fait une demande d'admission.

La documentation est disponible en février et l'inscription débute le 1er mars.

Direction des résidences
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. A
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Tél.: (514) 343-6531

Logement hors campus

Le Bureau du logement hors campus tient à jour des listes de logements, d'appartements ou de chambres disponibles dans le quartier universitaire et dans les quartiers facilement accessibles par l'autobus et le métro. Ces listes peuvent être consultées sur place seulement.

Bureau du logement hors campus
2332, boulevard Édouard-Montpetit
Bureau C3521
Tél.: (514) 343-6533

École des Hautes Études Commerciales de Montréal

Adresse

5255, avenue Decelles
Montréal (Québec)
H3T 1V6

Numéros de téléphone importants

Admission	340-6151
Logement	340-6166
Aide financière	340-6166

L'École des Hautes Études Commerciales, affiliée à l'Université de Montréal, est située à l'extrémité ouest du campus de cette université.

Logée dans un immeuble attrayant et fonctionnel, l'École réserve un espace important à sa bibliothèque, réputée dans le monde entier.

Les étudiants inscrits à plein temps à l'École peuvent bénéficier de tous les services aux étudiants de l'Université de Montréal, y compris les résidences et les installations sportives.

Programme de baccalauréat en administration des affaires (cours du jour)

Aux sortants des collèges d'enseignement général et professionnel, l'École offre tout particulièrement son programme de B.A.A., à temps plein, en cours du jour.

Admission au programme de baccalauréat en administration des affaires (cours du jour)

Données sur l'admission

L'École admet de nouveaux candidats aux trimestres d'automne et d'hiver. Les candidatures doivent être soumises sur le formulaire approprié au plus tard le 1er mars pour le trimestre d'automne et le 1er novembre pour le trimestre d'hiver.

L'évaluation des dossiers tient compte de la moyenne des cotes z.

Structures du programme

Le programme comporte trois années d'études. Les deux premières années se composent de cours de base et d'initiation aux fonctions de l'entreprise. En troisième année, l'étudiant choisit l'un des onze profils suivants :

Gestion des ressources humaines
Finance
Marketing
Production
Comptabilité publique
Méthodes quantitatives de gestion
Économie appliquée
Management
Systèmes d'information
Option mixte
Option individuelle

Droits de scolarité et autres frais (B.A.A. cours du jour)

Droits de scolarité	380 $
Frais afférents	100 $
Frais divers	environ 155 $

(Sujets à changements sans préavis)

Autres programmes offerts à temps partiel (en cours du soir)

Aux diplômés d'études collégiales et aux adultes engagés sur le marché du travail, l'École offre deux programmes de 1er cycle en cours du soir, à temps partiel.

Données sur l'admission

Les candidatures doivent être soumises sur le formulaire approprié, disponible au bureau du registraire, au plus tard le 1er mai pour le trimestre d'automne et le 1er octobre pour le trimestre d'hiver.

Structure du programme de B.A.A.

Ce programme de 90 crédits demande normalement cinq ans.

Le programme comporte trois niveaux d'études. Les deux premiers niveaux se composent de cours de base et d'initiation aux fonctions de l'entreprise. Au troisième niveau, l'étudiant s'oriente vers le profil de son choix.

Les profils de troisième niveau s'offrent en cours du jour et du soir; il est même possible de compléter la troisième à temps plein.

Programmes de certificats
Renseignements: 340-6151
L'École offre également des programmes de certificats (minimum de 30 crédits chacun) dans les concentrations suivantes:

- Comptabilité I
- Comptabilité II
- Gestion de la production et des opérations
- Gestion d'entreprise
- Gestion des coopératives (l'École n'accepte pas de nouveaux candidats en 1988-1989)
- Gestion du marketing
- Gestion des ressources humaines
- Gestion financière
- Gestion en systèmes d'information

Trois certificats obtenus à l'École ou combinés avec un ou des certificats d'une autre université québécoise peuvent donner droit à un Baccalauréat ès arts ou à un Baccalauréat ès sciences, selon le contenu du programme.

Droits de scolarité et autres frais (B.A.A. – cours du soir et certificats)

25 $ par crédit et incluant 5 $ de frais afférents jusqu'à un maximum de 190 $ par trimestre, plus les frais divers (sujets à changements sans préavis).

École Polytechnique

Adresse

Campus de l'Université de Montréal
C.P. 6079, Succursale A
Montréal, H3C 3A7

Numéros de téléphone importants

Renseignements généraux	(514) 340-4711
Registraire	(514) 340-4724
Information scolaire	(514) 340-4929
Éducation permanente	(514) 340-4700
Aide financière	(514) 340-4842
Accueil et logement	(514) 340-4843

L'École Polytechnique est une école d'ingénieurs affiliée à l'Université de Montréal. Elle est située sur le campus de l'Université. On y accède par les deux voies menant à l'Université.

Les dix programmes* d'études menant au grade de bachelier en ingénierie, avec mention de la spécialité, comprennent 120 crédits dont environ le quart constitue un tronc de cours communs à toutes les spécialités. De plus, chaque programme comprend un ensemble de cours obligatoires appelé tronc de la spécialité. L'étudiant doit aussi choisir une orientation (12 crédits), soit parmi les orientations offertes dans sa spécialité, soit parmi des orientations thématiques.

Les programmes de formation d'ingénieur de l'École sont tous reconnus par le Bureau d'accréditation du Conseil canadien des ingénieurs. En conséquence, le détenteur d'un baccalauréat en ingénierie de Polytechnique peut exercer la profession d'ingénieur, non seulement au Québec, mais aussi dans les autres provinces canadiennes.

L'École admet de nouveaux candidats aux trimestres d'automne et d'hiver.

En général, il n'y a pas d'entrevues préalables mais, dans certains cas particuliers, l'École peut exiger une rencontre.

Les droits de scolarité pour les citoyens canadiens et les résidents permanents sont de 432 $ par année universitaire auxquels s'ajoutent des frais divers atteignant environ 215 $.

* Le programme de génie minier est maintenant un programme coopératif bilingue en collaboration avec l'Université McGill.

Le Service de l'éducation permanente offre, le soir, aux diplômés de collège qui sont déjà engagés sur le marché du travail, le début du programme de baccalauréat en ingénierie et plusieurs programmes de certificat connexes à l'ingénierie.

Suivant les circonstances, on doit parfois limiter le nombre d'admissions à ces programmes.

Les étudiants inscrits à plein temps à l'École peuvent bénéficier de tous les services offerts aux étudiants de l'Université de Montréal, y compris des résidences et des installations sportives.

Université du Québec

Le réseau de l'Université du Québec compte en tout onze établissements à vocation générale ou spécialisée : six universités constituantes à Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi, Rimouski, Hull et en Abitibi-Témiscamingue ; deux écoles supérieures : l'École nationale d'administration publique[1] à Québec et à Montréal, et l'École de technologie supérieure à Montréal et à Québec ; deux instituts de recherche : l'Institut national de la recherche scientifique et l'Institut Armand-Frappier[1] et un autre établissement, la Télé-université. Vous trouverez aux pages suivantes la description de chacun des établissements du réseau de l'Université du Québec offrant des programmes de 1er cycle.

Les programmes de l'Université du Québec sont accessibles à toute personne qui satisfait aux conditions d'admission sauf dans le cas des programmes contingentés où l'établissement, en raison des ressources dont il dispose, peut ne pas admettre tous les candidats admissibles à un programme.

1. Programmes d'études offerts aux 2e et 3e cycles seulement.

Pour être admis à un programme de premier cycle, le candidat doit détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent, ou posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et avoir au moins 22 ans. Outre ces conditions d'admission à un établissement, le candidat à un programme ou à une activité doit satisfaire à des conditions particulières.

Le candidat admissible refusé dans un programme contingenté faute de place par exemple, est automatiquement invité à faire une nouvelle demande d'admission à un programme comparable, non contingenté, dans un autre établissement du réseau de l'Université du Québec, sans devoir verser de nouveaux droits d'admission.

Participation étudiante
La loi constitutive de l'Université du Québec et ses règlements prévoient la participation des étudiants à de nombreux organismes statutaires tant au niveau du réseau (Assemblée des gouverneurs, Comité exécutif, Conseil des études), qu'au niveau de chacun des établissements (Conseil d'administration, Commission des études ou de la recherche, Conseil de module, Comité de programme).

Droits de scolarité et remboursement

Les droits d'inscription et frais généraux sont de 7,50 $ par trimestre, payables lors de l'inscription. Les droits de scolarité sont de 17 $ par crédit, un cours de trois crédits coûte 50 $ jusqu'à concurrence de 250 $ par trimestre. L'étudiant à plein temps au trimestre d'automne ou d'hiver verse des droits de scolarité de 100 $ au moment de l'inscription, plus les frais d'inscription, frais généraux et frais divers, et acquitte le solde au 1er novembre pour le trimestre d'automne et au 1er mars pour le trimestre d'hiver.

En vertu de la politique adoptée par le ministère de l'Éducation du Québec, les droits de scolarité pour les étudiants étrangers non munis d'une exemption sont de 195 $ par crédit, jusqu'à un maximum de 2 900 $ par trimestre.

L'étudiant peut bénéficier d'un remboursement des droits de scolarité en cas d'abandon total ou d'abandon d'un ou de plusieurs cours, effectué avant la fin de la période de modification d'inscription prévue aux trimestre d'automne et d'hiver. Au trimestre d'été, seul l'abandon fait avant le début des cours permet un remboursement.

Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

Adresse

555, Boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1

Numéros de téléphone importants

Numéro général de l'UQAC (418) 545-5011
Bureau du registraire (418) 545-5005
Admission (418) 545-5005
Information universitaire (418) 545-5006
Service de l'aide financière (418) 545-5011 poste 2036
Logement (418) 545-5016

Données sur l'admission

a) Cheminement du dossier

Tout candidat qui a terminé avec succès ses études collégiales et les cours préalables est normalement admis si le programme n'est pas contingenté.

b) Traitement des choix de l'étudiant

Si le candidat fait une demande d'admission à deux programmes d'études, son deuxième choix n'est considéré que si le premier ne peut être retenu.

c) Modes d'évaluation du dossier scolaire

Sur réception du dossier complet du candidat, le responsable des admissions évalue la demande selon les critères généraux d'admission et le respect des exigences particulières, avant de communiquer au candidat la réponse officielle de l'Université.

Particularités de l'Université

a) Milieu

L'Université du Québec à Chicoutimi dispose de trois pavillons. L'un d'eux, situé rue Jacques-Cartier, loge notamment l'informatique : récemment, un certain nombre de laboratoires de recherche y ont été aménagés.

Sur le campus, situé boulevard de l'Université, un deuxième pavillon abrite tout ce qui touche l'enseignement, une partie de la recherche et les services aux étudiants.

Enfin, un troisième pavillon, érigé à proximité du précédent, est entièrement conçu pour l'activité physique et sportive. Réalisé par la Société des Jeux du Canada 1983 au Saguenay-Lac-St-Jean, il appartient maintenant à l'Université. On y retrouve un gymnase double, une salle pour la pratique de tous

les sports athlétiques et d'autres salles aménagées spécialement pour toute autre forme d'activité physique (conditionnement physique, ballet jazz, danse aérobie, hydra-gym, nautilus, etc.).

De plus, l'Université possède une station d'enseignement de recherche et de plein air dans la Réserve faunique des Laurentides, à environ trente kilomètres du campus.

L'Université dispose d'une liste de toutes les personnes désirant louer des chambres ou des appartements aux étudiants. Le prix d'une chambre peut aller de 35 $ à 40 $ par semaine.

Pour information, s'adresser aux services aux étudiants au numéro 545-5016.

b) Études
L'Université du Québec à Chicoutimi offre 80 programmes d'études: 33 certificats, 35 baccalauréats, 10 maîtrises et 2 doctorats dans les secteurs suivants:

sciences appliquées;
sciences fondamentales;
langues;
arts, lettres et linguistique;
sciences humaines;
sciences de la santé;
sciences économiques et administratives;
sciences de l'éducation;
sciences religieuses;
sciences de l'activité physique;
sciences sociales;
affaires sociales;
arts d'interprétation;
informatique.

c) Programmes contingentés
Pour l'année 1988-1989, il n'y a aucun programme contingenté.

Université du Québec à Montréal (UQAM)

Adresse
C.P. 8888, Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3P8

Numéros de téléphone importants
Service de l'admission
870, boul. Maisonneuve Est
Local T-3800
Montréal (Québec)
H3C 3P8
Tél.: (514) 282-3132

Services à la communauté étudiante:
Planification d'études et de carrières
1255, rue St-Denis,
local AR-505
Montréal (Québec)
H3C 3P8
Tél.: (514) 282-7714

Données sur l'admission
L'Université révise et fait connaître annuellement sa politique d'admission aux programmes de premier, deuxième et troisième cycles, qu'ils soient contingentés ou non.

a) Cheminement du dossier
Tout candidat à un programme doit remplir une demande d'admission sur les formulaires fournis par le Service de l'admission et y annexer les pièces pertinentes. L'admission d'un candidat à un programme n'est valide que si elle est suivie d'une inscription au programme et au trimestre pour lesquels elle a été prononcée. Dans le cas contraire, le candidat doit soumettre une nouvelle demande complète d'admission.

b) Traitement des choix de l'étudiant
Un candidat a la possibilité d'indiquer un deuxième choix de programme dans le cas où le programme demandé est contingenté. Dans un tel cas, l'étudiant voit son dossier étudié simultanément pour les deux programmes par les comités de sélection.

Un candidat refusé dans ses deux choix de programmes peut faire, s'il y a lieu, un autre choix, mais dans un programme non contingenté.

c) Modes d'évaluation du dossier scolaire
Les demandes d'admission aux programmes non contingentés sont étudiées par le Service de l'admission; les candidats détenteurs d'un D.E.C. ou l'équivalent, ou, ceux qui sont âgés d'au moins 22 ans et possèdent une expérience pertinente et des connaissances appropriées sont admissibles aux programmes d'études de premier cycle; le Service de l'admission communique aux candidats la décision qui les concerne.

La qualité du dossier scolaire ainsi que d'autres critères de sélection (test, entrevue...) énoncés dans "Les politiques d'admission" interviennent dans l'étude des dossiers des candidats qui présentent une demande d'admission aux programmes contingentés. Les comités de sélection étudient ces demandes et transmettent leurs recommandations au Service de l'admission qui communique la décision aux candidats.

Particularités de l'Université

a) Milieu
L'Université du Québec à Montréal est située au coeur de la métropole où elle occupe plusieurs pavillons faciles d'accès. Le nouveau campus se trouve à la station de métro Berri-de-Montigny.

Au plan de ses aménagements, l'UQAM se veut seulement présente mais intégrée au milieu urbain pour mieux servir les divers groupes d'étudiants éventuels.

L'UQAM dispose également d'un centre écologique près des lacs Lusignan et de Sève, capable d'accueillir jusqu'à 93 personnes et utilisé prioritairement à des fins d'enseignement et de recherche.

b) Études
L'Université du Québec à Montréal offre 164 programmes d'études dont 114 au premier cycle, 36 au deuxième cycle et 14 au niveau du doctorat. De plus l'UQAM offre 3 programmes courts au premier cycle.

Les programmes d'études du premier cycle sont regroupés dans les secteurs suivants: arts, formation des maîtres, lettres, sciences, sciences de la gestion et sciences humaines.

L'UQAM a développé des champs d'étude nouveaux au Québec: communications, informatique de gestion, sciences de l'environnement, gestion touristique, sciences immobilières, danse, météorologie.

sexologie, sciences juridiques, design de l'environnement, télécommunications.

Il existe trois types de programmes d'études de premier cycle : le programme court, le baccalauréat et le certificat ; le cumul de trois certificats dans des domaines compatibles peut conduire à l'obtention du grade de bachelier.

À l'UQAM, l'éducation permanente est complètement intégrée aux programmes ordinaires d'enseignement. Les programmes d'études sont offerts soit à temps plein, soit à temps partiel et la souplesse des horaires permet d'accomoder les étudiants sur le marché du travail. Ils peuvent en effet suivre leurs cours le jour ou le soir.

La recherche s'effectue au niveau des départements ainsi que dans les laboratoires et centres de recherche institutionnels ; ces centres et laboratoires sont constitués par des équipes multidisciplinaires de professeurs réunis autour d'une activité de recherche ; les étudiants de la maîtrise et du doctorat peuvent participer aux travaux d'équipe qui s'y poursuivent.

c) Formation externe et stages
Le service de la formation externe et des stages est à la disposition des étudiants et des professeurs ; il s'occupe de l'organisation des stages et du placement des étudiants dans les organismes d'accueil.

Tout étudiant qui désire faire un stage doit d'abord s'inscrire en stage à son programme et obtenir l'accord de son professeur ou de la direction du programme quant à son intention.

Le service devient alors accessible pour faire la liaison avec les milieux d'accueil des stagiaires.

d) Programmes contingentés
Les ressources humaines et matérielles limitées dont dispose l'Université constituent la raison majeure du contingentement de certains programmes.

Voici à titre indicatif la liste des programmes qui en 1988 ont dû subir des restrictions en raison de leur capacité d'accueil limitée :

Arts
Programmes de baccalauréat:

- en art dramatique
- en arts plastiques
- en danse
- en design de l'environnement
- en design graphique

Programmes de certificat:

- en arts d'impression
- en arts plastiques
- en peinture
- en sculpture

Formation des maîtres
Programme de *baccalauréat* :

- en éducation préscolaire et en ens. primaire (formation initiale)

Programme de certificats :
- en éducation en milieu de garde

Lettres
Programmes de baccalauréat:

- en animation culturelle
- en communication

Programme de certificat:

- en communication

Sciences
Programmes de baccalauréat:

- en informatique de gestion
- en microélectronique

Programmes de certificat:

- en développement de logiciels
- en informatique

Sciences de la gestion

- Tous les programmes de baccalauréat et de certificat.

Sciences humaines
Programmes de baccalauréat:

- en psychologie
- en psychosociologie de la communication
- en sciences juridiques
- en sexologie
- en travail social

Programme de certificat:

- en droit social et du travail

Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Adresse

3351, boulevard des Forges
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H7
ou
C.P. 500
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H7

Numéros de téléphone importants

Admissions et inscriptions	(819) 376-5045 (jour)
Aide financière	(819) 376-5014
Logement	(819) 376-5016
Réceptionniste UQTR	(819) 376-5011

Données sur l'admission

a) Cheminement du dossier
Toutes les demandes d'admission présentées dans les programmes non contingentés ou dans les programmes sans exigences particulières sont étudiées par le responsable des admissions et transmises s'il y a lieu au comité de sélection concerné.

Pour les programmes contingentés ou pour les programmes datés de conditions particulières, toutes les demandes reçues sont transmises au comité de sélection après l'étape de l'admissibilité.

b) Possibilité d'un deuxième choix
Seul le candidat soumettant une demande d'admission à un programme contingenté a la possibilité d'indiquer un deuxième choix de programmes sur son formulaire de demande d'admission.

Le dossier de ce candidat est étudié premièrement en fonction du programme contingenté. Si le candidat est accepté au programme contingenté, sa demande au deuxième choix n'est pas analysée. Advenant le cas d'un refus au programme contingenté, le deuxième choix du candidat est alors étudié.

c) Modes d'évaluation du dossier scolaire
Pour les programmes qui ne sont pas contingentés, l'évaluation du dossier se fait selon la possibilité d'obtention du D.E.C. ou de son équivalent et selon le respect des exigences particulières d'admission au programme choisi.

Pour les programmes contingentés s'ajoute une classification des dossiers scolaires selon la cote z. Aucun autre élément n'intervient dans l'étude des dossiers à l'admission. Ainsi la provenance de l'étudiant n'est pas considérée, pas plus d'ailleurs que le type de D.E.C.

d) Admission en Janvier
De nouveaux étudiants peuvent être admis à l'UQTR au trimestre d'hiver. La liste des programmes ouverts en janvier est publiée à l'automne de chaque année. Pour la consulter, on doit s'adresser aux bureaux régionaux de l'UQTR ou au service d'orientation ou d'information scolaire des collèges. Les demandes d'admission pour le trimestre d'hiver doivent parvenir avant le 1er novembre.

Particularités de l'univer[illegible]

a) Milieu
L'Université du Québec à Trois-Rivières occupe un vaste campus au carrefour des grandes voies d'accès de Trois-Rivières. Des treize pavillons dont dispose l'Université, dix sont particulièrement affectés à l'enseignement, à la recherche et à la vie étudiante. Deux de ces pavillons sont situés hors campus : le pavillon des Sports attenant au Colisée de Trois-Rivières et le pavillon Robert-Lionel Séguin. Les pavillons Ringuet, Michel-Sarrazin, Léon-Provancher, Benjamin-Suite et Robert-Lionel Séguin regroupent la majorité des salles de cours et des bureaux de professeurs tandis que l'administration occupe une partie du pavillon Pierre-Boucher, l'autre partie étant réservée aux laboratoires d'enseignement et de recherche.

Dans le pavillon Albert-Tessier se retrouvent les Services de la bibliothèque, de l'informatique, de l'audio-visuel, de l'imprimerie, les Services aux étudiants, le Hall, un amphithéâtre et la cafétéria.

Le budget d'exploitation pour l'année 1987-1988 s'élevait à 49 000 000 $

b) Études
L'Université du Québec à Trois-Rivières est un établissement à vocation générale offrant un éventail de programmes de premier cycle ainsi que des programmes d'études avancées dans les secteurs correspondant à ses axes de développement. Plusieurs pratiques de recherche ont cours à l'Université : recherche fondamentale, recherche appliquée, recherche orientée, recherche-action, recherche de transfert. L'Université fait une large place à l'interdisciplinarité tant sur le plan de l'enseignement que de la recherche.

La recherche s'effectue notamment dans le cadre des unités de recherche suivantes:

Laboratoires départementaux de recherche
— sur le contrôle de la motricité
— sur les communautés aquatiques
— en électronique industrielle

Groupes de recherche
— en biotechnologie des membranes
— sur les diélectriques
— en économie et gestion des petites et moyennes organisations et de leur environnement
— en philosophie analytique
— en neuropsychologie expérimentale
— sur les insectes piqueurs
— en développement de l'enfant

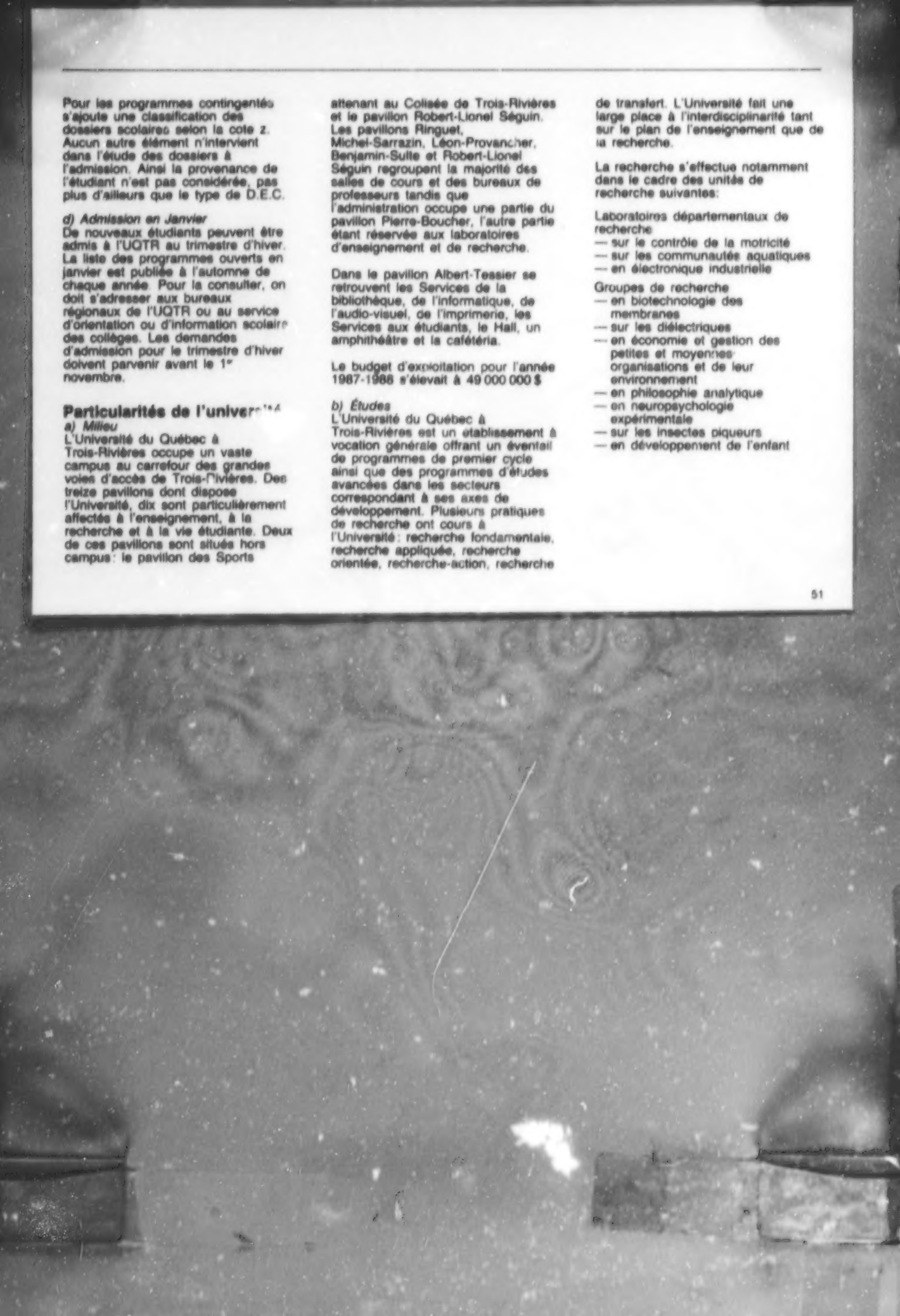

Centres de recherche
— en photobiophysique
— en pâtes et papiers
— en études québécoises

À l'automne 1987, au premier cycle, 55 % des 9 641 étudiants étaient inscrits à temps partiel, tandis qu'aux deuxième et troisième cycles, le temps partiel représentait 69 % des 678 inscriptions.

Les axes de développement de l'UQTR sont:

- Études québécoises
- Loisirs et sports
- Industrie et travail
- Comportement et organisation
- Bio-physico-chimie du milieu

La structure modulaire de l'UQTR regroupe dans trois familles (Famille des arts et des sciences humaines, Famille des sciences pures, appliquées et de la santé, Famille des sciences sociales et de l'administration) vingt-huit modules chargés des programmes de premier cycle: vingt-cinq certificats et quarante-cinq baccalauréats. Vingt et un comités d'études avancées sont responsables de vingt-huit programmes de deuxième et troisième cycles: trois diplômes, dix-neuf maîtrises et six doctorats.

c) Programmes contingentés
Pour l'année 1988, il n'y a aucun programme contingenté.

d) Centres de cours hors-campus
L'Université du Québec à Trois-Rivières dispense des cours universitaires dans sept centres de cours situés à l'extérieur de Trois-Rivières: Victoriaville, Drummondville, St-Hyacinthe, Québec, Sorel, Joliette, Shawinigan.

Université du Québec à Rimouski (UQAR)

Adresse

300, Allée des Ursulines
Rimouski (Québec)
G5L 3A1

Numéros de téléphone importants

Numéro général de l'Université
(418) 723-1986

Information sur les programmes:
(418) 724-1425

Admission à l'Université:
(418) 724-1433

Aide financière
(418) 724-1531

Logement
(418) 724-1782

Vie étudiante
(418) 724-1531

Données sur l'admission

a) Cheminement du dossier
Tout candidat qui a terminé avec succès ses études collégiales et les cours préalables est normalement admis à l'un ou l'autre des programmes offerts par l'UQAR.

b) Traitement des choix de l'étudiant
L'étudiant indique sur sa demande d'admission un seul choix de programme.

c) Modes d'évaluation du dossier scolaire
Toute demande d'admission est d'abord examinée par le registraire. Seul·e les candidatures répondant aux conditions d'admission sont soumises à l'attention des comités de sélection. Les candidats qui ne répondent pas à ces conditions sont immédiatement avisés par le registraire.

d) Admission en janvier
De nouveaux étudiants peuvent être admis à l'UQAR au trimestre d'hiver. La liste des programmes ouverts en janvier est publiée à l'automne de chaque année. Pour la consulter, veuillez vous adresser à nos bureaux régionaux ou au service d'orientation ou d'information scolaire de votre collège. Les demandes d'admission pour le trimestre d'hiver doivent parvenir avant le 1er novembre.

Particularités de l'Université

a) Milieu
Située dans la capitale régionale du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, l'Université du Québec à Rimouski offre un accès facile aux différentes activités de plein air et au centre-ville de Rimouski (environ 15 minutes de marche).

Le campus regroupe tous les pavillons de l'Université et offre aux étudiants un accès facile aux différents services :
— services alimentaires
— complexe sportif
— locaux d'enseignement
— bibliothèque
— laboratoires
— services communautaires
— résidences
— garderies

Le campus de l'Université du Québec à Rimouski abrite également le Laboratoire d'océanologie de l'Institut National de la recherche scientifique (INRS).

De plus, les bureaux régionaux de l'UQAR situés à Gaspé, Carleton, Matane, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Lévis et le Centre d'études universitaires situé à St-Georges-de-Beauce permettent d'offrir plusieurs programmes de 1er cycle (baccalauréats, certificats) dans une vingtaine de localités de l'est du Québec.

b) Études
L'Université du Québec à Rimouski offre un éventail de 45 programmes de 1er cycle (baccalauréats, certificats), 1 diplôme, 7 maîtrises et 2 doctorats. Ces programmes sont accessibles à la fois aux étudiants à plein temps et aux étudiants à temps partiel. Ces derniers constituent d'ailleurs près de la moitié des 2 500 personnes qui suivent des cours sur le campus de Rimouski.

L'ouverture de l'UQAR à la population adulte désireuse de se perfectionner permet à l'étudiant plus jeune un cheminement pédagogique où ses propres idées sont confrontées, non seulement à celles de ses pairs, mais également à celles de personnes qui sont déjà sur le marché du travail.

Les axes de développement de l'UQAR sont l'océanographie et le développement régional. Cependant l'éventail des recherches de nos professeurs est beaucoup plus large. Ceux-ci, en plus de réaliser des recherche dans leur discipline propre, se sont regroupés afin d'accentuer le développement de la recherche dans les domaines suivants :

- ressources maritimes (GERMA),
- petites et moyennes entreprises (CAMPE),
- situations de travail (GIRAST),
- agro-alimentaire,
- systèmes d'activités humaines,
- éthique (ETHOS).

c) Programmes contingentés
Pour l'année 1988-1989, il n'y a aucun programme contingenté.

Université du Québec à Hull (UQAH)

Adresse

Case postale 1250, Succursale B
Hull (Québec)
J8X 3X7

Numéros de téléphone importants

Bureau du registraire: (819) 595-3844
Numéro général
de l'Université: (819) 595-3900

De l'extérieur:
Pour la région (819) 1-800-567-1283
Pour les autres régions:
1-800-567-9642

Données sur l'admission

a) Cheminement du dossier
Le dossier est vérifié par le secteur des admissions. Le dossier complet est ensuite acheminé chez l'agent d'admission et s'il y a lieu soumis pour étude aux membres du comité de sélection.
Si le dossier est incomplet, on envoie au candidat un avis lui demandant de fournir les pièces manquantes pour fins d'évaluation.

b) Traitement des choix de l'étudiant
Le candidat n'indique qu'un choix de programme sur la demande d'admission sauf lorsque le programme est contingenté: dans ce cas, il peut indiquer un deuxième choix.

Si le candidat est admissible au premier choix, le comité de sélection étudie le dossier et se prononce sur l'admission du candidat.

Si le candidat n'est pas admissible au premier choix mais peut, par ailleurs, être admissible au deuxième choix, le même processus s'effectue.

c) Modes d'évaluation du dossier scolaire
Le dossier du candidat est d'abord évalué par l'agent d'admission qui constate l'authenticité et la qualité des pièces requises au dossier en regard des règles générales et particulières d'admission à l'Université du Québec. Pour les programmes qui exigent certains cours préalables de niveau collégial, l'agent d'admission vérifie si effectivement ces cours ont été réussis avant de soumettre le dossier au comité de sélection. S'il s'agit d'un candidat adulte admissible en raison de son expérience pertinente, les preuves officielles de l'expérience pertinente acquise doivent être versées au dossier.

Particularités de l'Université

a) Milieu
L'Université du Québec à Hull dispose de cinq pavillons qui abritent les salles en cours, les modules, les départements, les différents services (audio-visuel, bibliothèque, informatique, bureau du registraire, services aux étudiants), l'auditorium, la cafétéria, les gymnases et la piscine. De plus, elle dispose de nombreux espaces de stationnement.

b) Études
L'Université du Québec à Hull offre une gamme de 44 programmes d'études dont 15 baccalauréats et 22 certificats de premier cycle en plus de 4 diplômes de deuxième cycle, de 2 maîtrises et d'un doctorat.

Ces programmes d'études se répartissent dans des secteurs aussi variés que l'administration, les arts et les lettres, les communications, l'éducation, l'enseignement professionnel, l'informatique, la psychoéducation et l'orthopédagogie, les relations industrielles, les sciences comptables, les sciences infirmières et les sciences sociales.

Accessibilité
Le diplôme d'études collégiales ou l'équivalent donne généralement accès aux programmes d'études de premier cycle de l'UQAH. Certains programmes sont cependant contingentés ou présentent des conditions d'admission particulières.

Programmes contingentés

- Certificat de premier cycle en application pédagogique de l'ordinateur (dans les centres seulement)
- Baccalauréat en orthopédagogie
- Baccalauréat en psychoéducation
- Baccalauréat en travail social

Généralement, les programmes contingentés n'admettent des étudiants qu'au trimestre d'automne.

Dimension humaine
Membre du réseau de l'Université du Québec, l'Université du Québec à Hull accueillait 5,322 étudiants à l'automne 1987.

Participation
L'étudiant admis et inscrit à l'Université peut participer à plusieurs organismes dont l'association générale des étudiants, le conseil de module, la commission des études, le conseil d'administration.

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

Adresse

C.P. 700
42 Mgr Rhéaume est
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 5E4

Numéros de téléphone importants

Numéro général de l'UQAT: (819) 762-0971
Bureau du registraire: (819) 762-0971 poste 210

Données sur l'admission

a) Cheminement du dossier
Le dossier est vérifié par le Service des admissions. Le dossier complet est ensuite acheminé chez l'agent d'admission et s'il y a lieu, soumis pour étude aux membres du comité de sélection. Si le dossier est incomplet, on envoie au candidat un avis lui demandant de fournir les pièces manquantes pour fins d'évaluation.

b) Traitement des choix de l'étudiant
Le candidat n'indique qu'un choix de programme sur la demande d'admission sauf lorsque le programme est contingenté; dans ce cas, il peut indiquer un deuxième choix.

Si le candidat est admissible au premier choix, le comité de sélection étudie le dossier et se prononce sur l'admission du candidat. Si le candidat n'est pas admissible au premier choix mais peut, par ailleurs, être admissible au deuxième choix, le même processus s'effectue.

c) Modes d'évaluation du dossier scolaire
Le dossier du candidat est d'abord évalué par le bureau du registraire qui constate l'authenticité et la qualité des pièces requises au dossier et le respect des règles générales et particulières d'admission à l'Université du Québec. Pour les programmes qui exigent certains cours préalables de niveau collégial, le bureau du registraire vérifie si effectivement ces cours ont été réussis avant de soumettre le dossier au processus d'admission. S'il s'agit d'un candidat adulte admissible en raison de son expérience pertinente, les preuves officielles de l'expérience pertinente acquise doivent être versées au dossier.

Particularités de l'université

a) Milieu
Le campus central de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue se trouve en plein centre de la ville de Rouyn-Noranda. Mais pour desservir adéquatement la population d'une région aussi vaste (116,000 km carrés), elle dispose de neuf bureaux régionaux répartis dans autant de villes parmi les plus importantes. Sa situation au coeur de la métropole régionale avantage tous ceux qui la fréquentent: proximité des magasins et des restaurants, les logements foisonnent à quelques minutes de marche à peine. Les étudiantes et les étudiants bénéficient de tous les avantages pratiques propres à un milieu universitaire, tels les gymnases, centres sportifs, bibliothèque, cafétéria, bar étudiant, salle d'étude, etc. Une librairie gérée par les étudiants dessert toute la communauté universitaire en livres et papeterie de toute sorte.

b) Études
L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue offre actuellement 33 programmes d'études: 9 baccalauréats et 20 certificats au premier cycle, trois maîtrises et un doctorat. Les programmes à plein temps sont tous dispensés à Rouyn-Noranda; les programmes à temps partiel sont offerts dans ses neuf centres en région et au campus central.

Accessibilité

Le diplôme d'études collégiales ou l'équivalent donne généralement accès aux programmes d'études de premier cycle. Certains programmes comportent cependant des conditions d'admission particulières.

Les étudiants sont admis au baccalauréat en travail social seulement tous les deux ans. Les nouveaux étudiants ne seront admis qu'à l'automne 1990.

Dimension humaine

Jeune établissement membre du réseau de l'Université du Québec, l'UQAT accueillait 2 507 étudiants au trimestre d'automne 1987.

Participation

L'étudiant admis et inscrit à l'UQAT peut participer à plusieurs organismes dont le conseil d'administration, la commission des études, le conseil de module ainsi que les différentes associations étudiantes (conseil étudiant, AIESEC, librairie étudiante).

École de technologie supérieure (ETS)

Adresse

4750, rue Henri-Julien
Montréal (Québec)
H2T 2C8

Adresse postale:

C.P. 1000, Succ. E
Montréal (Québec)
H2T 3B1

Numéro de téléphone important

Admission et renseignements
(514) 289-8888

Données sur l'admission

Préexamen du dossier soumis au bureau du registraire

Vérifications techniques

- sur pièces requises – authenticité
- sur profil d'admission conforme (programmes correspondant à la structure d'accueil mentionnée dans l'annuaire)
- sur l'équivalence du diplôme selon une liste établie
- sur candidat «adulte» – âge, etc.

Décision prise au bureau du registraire

- admission du candidat en provenance d'un collège
- rejet du candidat non admissible suite aux vérifications techniques
- attente — pour dossier incomplet
- transmission au comité de sélection du dossier du candidat adulte ou étranger considéré comme admissible.

Entrevue et examen par le comité de sélection

- discussion relative aux faiblesses du candidat
  — mathématiques, technique, communication, etc.
- vérification de l'orientation du candidat en regard des objectifs de formation et de l'orientation de l'École
- vérification portant sur la motivation du candidat

Particularités de l'école

L'école a pour objectifs fondamentaux d'assurer, en liaison avec l'industrie, l'enseignement supérieur et la recherche en

technologie; elle assure au Québec la formation de nouveaux spécialistes universitaires rompus aux réalités industrielles et susceptibles d'organiser, de superviser, de contrôler et éventuellement de diriger le déroulement des opérations industrielles ainsi que la réalisation des projets d'ingénierie.

Programmes de baccalauréat
Quatre programmes d'études conduisant au baccalauréat en technologie (construction, électricité, mécanique, production automatisée) sont dispensés selon deux régimes d'études en vue de mieux convenir au rythme privilégié par l'étudiant. Le régime à temps plein peut permettre à l'étudiant d'obtenir son baccalauréat en technologie en vingt-huit mois.

La formation universitaire conduisant au baccalauréat en technologie s'appuie sur une interrelation continue entre la formation à l'École et la formation en milieu de travail. Elle a comme composantes principales des éléments scientifiques, techniques, administratifs et une sensibilisation pratique aux réalités industrielles, notamment par le biais de deux stages dans un milieu de travail correspondant à la spécialisation de l'étudiant.

La formation à l'École comporte un minimum de vingt-six cours, couvrant cinq trimestres ordinaires et totalisant soixante-douze crédits.

La formation au travail se fait par deux stages industriels dans le domaine de spécialisation de l'étudiant, couvrant deux, trois ou quatre trimestres ordinaires, pour lesquels douze crédits sont accordés.

Programmes de certificat
L'École offre également des programmes de certificat dans les domaines de la gestion de la construction, des méthodes et pratiques de la construction, de la technologie du soudage, de l'assurance de la qualité, de la production industrielle, des télécommunications et de la micro-informatique appliquée. Ces programmes, de trente crédits chacun, s'adressent surtout à des étudiants à temps partiel.

Le système coopératif de l'École
Pour ses programmes de baccalauréat, l'École a mis au point un système coopératif de formation pour permettre à l'étudiant d'acquérir dans le secteur industriel de la production ou de la construction, l'expérience pratique essentielle au travail éventuel du bachelier en technologie.

Le projet coopératif 1 d'une durée de quatre à huit mois, a pour double objectif de sensibiliser l'étudiant aux réalités de la production industrielle et de la construction, ainsi qu'aux problèmes de communication orale et écrite.

Le projet coopératif 2 d'une durée de quatre à huit mois, a pour objectif principal de permettre à l'étudiant d'apporter une contribution significative à la solution d'un problème réel de nature technique du genre que l'on retrouve dans le milieu technologique, avec ses multiples contraintes économiques, techniques ou autres. Il a également pour objectif d'aider l'étudiant à faire la synthèse des connaissances acquises dans des cours distincts tout au long de son programme d'études à l'École.

Télé-université (TELUQ)

Québec

2635, Boul. Hochelaga, 7e étage
Ste-Foy (Québec) G1V 4V9
Tél.: (418) 657-2262

De l'extérieur:
1-800-463-4722

Montréal

4835, av. Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2J 4C2
Tél.: (514) 522-3540

De l'extérieur:
1-800-361-6808

Particularités

La Télé-université s'adresse aux personnes utilisant un système de formation universitaire à distance et ce, en conformité avec les objectifs de l'éducation permanente et dans le prolongement des politiques d'accessibilité à l'enseignement universitaire énoncées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Elle développe la formation à distance en s'appuyant sur les ressources du réseau d'établissements universitaires déjà existants.

Programmes de certificats

La Télé-université offre les programmes de certificat de premier cycle suivants:

- Certificat de premier cycle en connaissance de l'homme et du milieu
- Certificat de premier cycle en connaissance de l'homme en société
- Certificat de premier cycle en informatique appliquée à l'éducation (programme contingenté)
- Certificat de premier cycle en gestion prospective du travail
- Certificat de premier cycle en culture scientifique et technologique

À l'automne 1987, la Télé-université a accueilli près de 7 500 étudiants aux différents cours de ces programmes.

Université de Sherbrooke

Adresse

2500, boulevard de l'Université
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

Numéros de téléphone importants

Service de l'admission	(819) 821-7688
Service de l'aide financière	(819) 821-7665
Service de logement	(819) 821-7663
Information sur les programmes	(819) 821-7680
Si vous ignorez le poste que vous désirez atteindre, composez	(819) 821-7000

Données sur l'admission

a) Cheminement du dossier

Tous les formulaires de demande d'admission doivent être adressés au Bureau du registraire qui se charge de constituer le dossier de l'étudiant et effectue une première analyse avant de présenter les candidatures aux différents comités d'admission de l'Université. Le registraire communique aux candidats la réponse officielle de l'Université.

b) Traitement des choix de l'étudiant
L'étudiant peut faire deux choix et les comités d'admission considèrent les deux choix de l'étudiant au même titre, c'est-à-dire qu'ils traitent le second choix tout comme s'il s'agissait d'un premier choix.

S'il y a deux choix, deux dossiers sont constitués, étudiés séparément et deux décisions distinctes sont communiquées.

Un candidat refusé dans son ou ses deux choix de programme peut faire s'il y a lieu, un autre choix dans un programme non contingenté.

c) Modes d'évaluation du dossier scolaire
Dans l'évaluation des dossiers scolaires, les notes du candidat sont converties en cotes z ou écarts-réduits. Cette conversion tient compte de la note du candidat à un cours ainsi que de la moyenne et de la dispersion des notes obtenues par les étudiants de son collège qui ont suivi le même cours durant le même trimestre, la même année, le même secteur et le même groupe.

On détermine ensuite la moyenne des cotes z du candidat.

Cette standardisation des résultats permet d'éliminer les disparités résultant des modes d'évaluation selon les collèges et les disciplines. Les cours d'éducation physique, les cours d'appoint, les cours abandonnés en début de session ainsi que ceux portant la mention «incomplet» n'entrent pas dans cette évaluation standardisée.

Tous les candidats qui ne sont pas des sortants du réseau collégial voient, cependant, leurs dossiers étudiés d'une façon particulière.

Particularités de l'Université

L'université offre un éventail de formations largement ouvert tant en sciences physiques qu'en sciences humaines et en sciences de la santé. Ses quelque 150 programmes couvrent les trois cycles de l'enseignement universitaire.

L'Université compte neuf facultés: Administration, Lettres et Sciences humaines, Droit, Éducation, Éducation physique et sportive, Médecine, Sciences appliquées et Théologie.

On distingue au premier cycle deux types de programme: le programme de baccalauréat et celui de certificat.

Un programme de baccalauréat comporte au moins et normalement quatre-vingt-dix crédits. Certains programmes peuvent en comporter jusqu'à cent vingt.

Un programme de certificat comporte trente crédits.

Composition des programmes de baccalauréat

Un programme de baccalauréat disciplinaire comporte un minimum de soixante crédits d'activités pédagogiques dans une même discipline ou un même champ d'études.

Un programme de baccalauréat disciplinaire est:
— soit spécialisé, si au moins 50% des crédits portent sur la même discipline ou le même champ d'études, avec ou sans concentration;

— soit avec mineure, s'il comporte une mineure dans une autre discipline ou un autre champ d'études.

Un programme de baccalauréat multidisciplinaire comporte:
— soit trois mineures ou certificats;

— soit deux mineures ou certificats et un bloc hétérogène de trente crédits d'activité pédagogiques dans au moins deux disciplines ou champ d'études autres que celles des mineures ou certificats, à raison de douze crédits au moins pour deux d'entre eux. Toutefois un étudiant ne peut dans le cadre du baccalauréat général terminer deux programmes de certificats ou de mineuren dans une même discipline.

Programmes contingentés
Voici, à titre indicatif, la liste des programmes qui en 1987, ont dû faire l'objet de restrictions en raison de leur capacité d'accueil limitée :

Activité physique
Adaptation scolaire
Administration
Droit
Enseignement au préscolaire et au primaire
Génie chimique
Génie civil
Génie électrique
Génie mécanique
Informatique
Informatique de gestion
Médecine
Psycho-éducation
Psychologie

Droits de scolarité et autres frais

Inscription à temps plein
337,50 $ par trimestre, comprenant 235 $ de droits de scolarité, 65 $ de droits afférents donnant accès aux services aux étudiants et 37,50 $ de frais afférents de fournitures et de matériel d'enseignement à l'exclusion des textes recommandés ou leur équivalent. Il n'y a pas de frais afférents dans le cas d'une inscription à un troisième trimestre dans la même année universitaire.

En vertu d'ententes l'Université perçoit des étudiants à temps plein, selon le cas, – soit un montant de 22,50 $ pour le compte de l'Association fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke (AFEUS) comprenant 1 $ pour le journal Le Collectif, – soit un montant de 22 $ pour le compte de la Confédération des étudiants et des étudiantes de l'Université de Sherbrooke (CADEUS).

Pour les programmes aménagés selon le régime coopératif, les frais administratifs sont de 100 $ par stage.

Pour l'inscription à temps plein, les droits de scolarité sont payables en deux versements.

Le premier versement, de 75 $ doit être effectué à l'inscription ; le second versement est égal au solde des droits et inclut, le cas échéant, les droits additionnels imposés pour une inscription en retard ; il doit être effectué au plus tard 21 jours après la date de facturation du service des finances.

Inscription à temps partiel
97,50 $ par crédit, comprenant 20 $ de droits de scolarité, 5 $ de droits afférents donnant accès à certains services aux étudiants et 2,50 $ de frais afférents de fournitures et de matériel d'enseignement, à l'exclusion des textes recommandés ou leur équivalent.

Régime coopératif

Le régime coopératif est une méthode de formation en vertu de laquelle l'étudiant complète les connaissances théoriques reçues à l'université par une expérience pratique acquise en milieu de travail, se préparant ainsi graduellement à exercer l'activité professionnelle à laquelle il se destine.

Au premier cycle, l'Université de Sherbrooke offre, selon le régime coopératif, les programmes suivants :

- administration
- chimie
- économique
- études françaises (recherche documentaire et rédaction française)
- génie chimique
- génie civil
- génie électrique
- génie mécanique
- géographie
- géophysique
- information et orientation professionnelle
- informatique
- informatique de gestion
- mathématiques (appliquées)
- physique

Les stages en milieu de travail sont rémunérés et contribuent ainsi au financement partiel des études.

Logement sur le campus

Chaque campus est doté de logements pouvant accueillir au total 1 200 étudiants et étudiantes. Ces résidences modernes et confortables sont équipées de cuisinettes.

Environ 300 places sont disponibles chaque année pour les nouveaux arrivants, les autres étant retenues par les étudiants déjà en cours d'études.

S'il désire réserver une place, tout candidat doit l'indiquer directement sur le formulaire de demande d'admission.

«Premiers arrivés, premiers servis», tel est le principe adopté pour attribuer les places. Compte tenu des annulations et des déplacements, tout candidat peut voir son nom porté sur une liste d'attente.

À noter qu'à son arrivée à l'Université, le nouvel étudiant doit accepter de partager une chambre à deux lits; il pourra obtenir, lorsque ce sera possible, une chambre simple s'il en a manifesté le désir.

Il est d'autant plus facile de se trouver un logement dans Sherbrooke que le Service du logement et des résidences de l'Université tient à jour, à l'intention des étudiants qui ne peuvent ou ne veulent pas résider sur le campus, un fichier des chambres et appartements disponibles dans la ville.

Pour plus de renseignements, prière de téléphoner au :

Service du logement
Tél. : (819) 821-7663

AFFRANCHIR S.V.P.

NOM _____
ET _____
ADRESSE _____
DE _____
L'UNIVERSITÉ _____

AFFRANCHIR S.V.P.

NOM _____
ET _____
ADRESSE _____
DE _____
L'UNIVERSITÉ _____

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

(découper aux pointillés)

PRIÈRE D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES

Veuillez me faire parvenir

• des renseignements sur les programmes suivants

_____

_____

_____

• des renseignements sur les sujets suivants

_____

_____

_____

NOM _____

ADRESSE _____

_____

_____ CODE POSTAL _____

TÉL. _____

N.B. INSCRIRE AU VERSO LE NOM ET L'ADRESSE DE L'UNIVERSITÉ À LAQUELLE VOUS VOUS ADRESSEZ

PRIÈRE D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES

Veuillez me faire parvenir

• des renseignements sur les programmes suivants

_____

_____

_____

• des renseignements sur les sujets suivants

_____

_____

_____

NOM _____

ADRESSE _____

_____

_____ CODE POSTAL _____

TEL. _____

N.B. INSCRIRE AU VERSO LE NOM ET L'ADRESSE DE L'UNIVERSITÉ À LAQUELLE VOUS VOUS ADRESSEZ

AFFRANCHIR S.V.P.

NOM
ET
ADRESSE
DE
L'UNIVERSITÉ

AFFRANCHIR S.V.P.

NOM
ET
ADRESSE
DE
L'UNIVERSITÉ

CONFÉRENCE DES RECTEURS
ET DES PRINCIPAUX
DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC
Direction générale de l'enseignement
et de la recherche universitaires